

Période allant du 18 au 24 juin 2025

**Reddition d'un terroriste et arrestation de
14 éléments de soutien aux groupes terroristes**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7217 - SAMEDI 28 JUIN 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

El-Meghaïer

**Saisie de plus
de 37.000 capsules
de psychotropes**

P05

En pleine saison estivale,
la SNTF sous tension

**Menace de grève
à partir du 07 juillet**



Lire en page 03

P07

ORAN

José Joao Abrantes à Oran
«Oran est une ville magnifique»

Port d'Arzew

Accélérer la cadence des travaux d'extension

Consommation énergétique et énergies renouvelables
**Principaux axes du premier colloque national
sur l'énergie**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Energie

Arkab reçoit le secrétaire général l'OPAEP



Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, jeudi, le Secrétaire général de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), Jamal Issa Al Loughani, qui effectue une visite de travail en Algérie dans le cadre de sa participation à la 12ème édition des Journées scientifiques et techniques du groupe Sonatrach. La rencontre s'est déroulée au siège du ministère en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Karima Tafer, du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ, du représentant de

l'Algérie auprès de l'OPAEP, ainsi que des cadres du ministère, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis d'échanger les vues sur l'état et les perspectives de la coopération entre l'Algérie et l'organisation et les moyens de la renforcer au mieux des intérêts communs des pays membres, notamment dans les domaines des hydrocarbures, de l'énergie, des énergies nouvelles et renouvelables, du développement de l'hydrogène, de la formation et du transfert de technologie. Les deux parties ont évoqué également les mutations actuelles sur les marchés mondiaux de l'énergie et leurs répercussions sur les pays producteurs, selon le communiqué.

Commerce extérieur

L'ESAA organise lundi prochain un Congrès international

L'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) organisera lundi prochain, en partenariat avec l'Université de Dongguk (Corée du Sud) un Congrès international sur le commerce extérieur et le développement économique, a indiqué jeudi l'école dans un communiqué. L'événement réunira des chercheurs, experts nationaux et internationaux, des responsables institutionnels, et des opérateurs économiques, afin de débattre des principales problématiques liées au développement des échanges extérieurs de l'Algérie à travers des conférences, panels et ateliers. Cette ren-

contre vise à "favoriser le dialogue entre les sphères académique, institutionnelle et économique, dans une perspective de propositions concrètes et de recommandations stratégiques au service d'un commerce extérieur performant", selon le communiqué. Il abordera plusieurs axes majeurs, dont les mutations des stratégies de commerce extérieur, la digitalisation et les innovations technologiques, la résilience des chaînes de valeur et les pratiques durables, les accords commerciaux et partenariats économiques ainsi que les meilleures pratiques internationales.

Zakat

Réunion de coordination pour l'activation des moyens du e-paiement

Une réunion de coordination s'est tenue, jeudi à Alger, entre l'Office national des wakfs et de la zakat et l'entreprise "Algérie Poste", visant l'activation des moyens du e-paiement dans l'acquittement de la Zakat, a indiqué un communiqué de l'Office. Dans le cadre de la numérisation du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs ainsi que de l'activation des mécanismes de paiement électronique, une réunion de coordination s'est te-

nue entre une délégation de l'Office national des wakfs et de la zakat et une autre de l'entreprise "Algérie Poste", précise le communiqué. Cette rencontre a été consacrée "à l'activation des moyens du e-paiement, tels que l'application "BaridiMob", le site web de l'Office national des wakfs et de la zakat, ainsi que l'adoption des terminaux du e-paiement, en tant qu'étape importante en vue de faciliter l'acquittement de la zakat par voie numérique", ajoute la même source.

Célébration de la Journée mondiale de lutte contre la drogue

Le Premier ministre préside la cérémonie



Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, accompagné du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a présidé jeudi au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger) la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de lutte contre la drogue, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Placée sous le slogan: "Briser les chaînes: pré-

vention, traitement et rétablissement pour tous", la cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de membres du gouvernement, de responsables et des représentants de différentes instances concernées par la lutte contre la drogue en sus des représentants de la société civile activant dans ce domaine. A cette occasion, les établissements et les corps de sécurité concernés par la lutte contre la drogue, à savoir l'Armée nationale populaire (ANP), la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et la Direction générale des douanes (DGD), ont été honorés.

Préservation du legs des chouchada

Le ministre de la Communication salue le rôle des médias nationaux



Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a salué, jeudi soir à Alger, le rôle des médias nationaux dans la préservation du legs des chouchada, à l'image du quotidien El Moudjahid, qui célèbre le 60ème anniversaire de sa création. Lors d'une cérémonie organisée au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, à l'occasion de la célébration du 60ème anniversaire de la création du quotidien El Moudjahid, le ministre de la Communication a affirmé que "nul ne peut ignorer le rôle et les sacrifices incommensurables consentis par les médias nationaux pour préserver le legs des chouchada", soulignant que "le journal El Moudjahid, un des piliers de la presse nationale, joue un rôle de premier plan dans l'éclairage de l'opi-

nion publique à travers un contenu médiatique responsable et engagé". Cet anniversaire est l'occasion de rappeler "une étape clé et fondatrice du paysage médiatique national, considérée à l'époque comme un jalon ayant contribué à asseoir un édifice médiatique en phase avec les ambitions du pays en matière de développement auxquelles aspirait la communauté nationale trois années seulement après l'indépendance", a estimé M. Meziane. C'est également l'occasion de nous remémorer "le climat empreint d'espoir et d'ambition dans lequel ce projet a vu le jour, et qui rappelle aux générations successives que nos médias sont nés au cœur de la résistance pour défendre les valeurs de liberté et de souveraineté", a soutenu le ministre.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

En pleine saison estivale, la SNTF sous tension

Menace de grève à partir du 07 juillet

Par B.Kamel

Le climat social est en ébullition au sein de la corporation des ouvriers des chemins de fer en Algérie. La tension monte en effet à la Société Nationale des Transports ferroviaires (SNTF), malgré la vitesse de croisière prise par le secteur en matière de modernisation de ses équipements et de ses installations ferroviaires afin de hisser le transport ferroviaire à un rang digne de sa réputation. Alors que tout augurait au départ une saison estivale 2025 particulièrement calme et sereine, suite aux efforts entrepris par la société des chemins de fer, un «communiqué surprise» émanant de la Fédération des travailleurs du transport ferroviaire est venu lever le voile sur des problèmes dont disent souffrir les travailleurs. En effet, la Fédération nationale des travailleurs du transport ferroviaire a annoncé, dans un communiqué en date du 25 juin 2025, un préavis de grève nationale illimitée, qui débutera officiellement le 7 juillet prochain. Dans son communiqué, la Fédération syn-

dicale pointe du doigt le refus persistant de la Direction générale d'ouvrir un dialogue sérieux avec le partenaire social, malgré les nombreuses sollicitations. Salaires, droits sociaux et prestations sont entre autres les causes de ce préavis de grève lancé par ledit syndicat qui dénonce également le non-versement des augmentations salariales décidées par le président de la République en 2023 ainsi que des atteintes répétées au droit syndical, marquées notamment par une ingérence jugée abusive dans les affaires internes de la Fédération. Une situation qui si elle venait à persister, pourrait mettre en difficulté les clients des chemins de fer et, par la même occasion, affecter sérieusement le trafic durant le mois de juillet, période synonyme de grande affluence des voyageurs. Et cette situation semble d'autant plus tendue que les syndicats dénoncent également «le non-respect des procédures légales liées à l'élection de la commission mixte, un organe essentiel au fonctionnement démocratique de l'entreprise», stipule-t-on dans le communiqué.

Outre les revendications salariales et syndicales, la Fédération évoque «un climat social délétère, marqué par la marginalisation des compétences», «un retraitement inéquitable des indemnités de départ à la retraite», «une gestion opaque et clientéliste des services sociaux» ainsi que «la privation des travailleurs de leurs droits», notamment «l'accès aux colonies de vacances estivales ». Les chemins de fer sont à bout de souffle où un certain sentiment de déclin et de difficultés dues à des performances de manque d'engagement vis-à-vis des préoccupations majeures des travailleurs semblent prendre le dessus dans les revendications de cette corporation. Selon les représentants syndicaux, ces dysfonctionnements «portent atteinte à la dignité du personnel et compromettent le bon fonctionnement de l'entreprise ferroviaire nationale». Dans un ton à la fois ferme et ouvert, la Fédération a réaffirmé sa disponibilité à engager des discussions avec les pouvoirs publics et le ministère de tutelle, dans un cadre légal, en vue de trouver une solution à cette crise. Elle n'écartera toutefois pas la possibilité de faire appel directement au président de la République si la situation de blocage persiste. Avec l'annonce d'un mouvement de grève illimité, le mois de juillet s'annonce délicat pour le secteur ferroviaire en Algérie, déjà mis à rude épreuve par les tensions internes. Tandis que les lignes reprennent progressivement leur activité, le bras de fer entre la Direction de la SNTF et la Fédération syndicale s'intensifie, menaçant de perturber profondément le transport des voyageurs et des marchandises dans tout le pays. Dans un autre registre, la SNTF a annoncé la reprise des dessertes entre Khenchela et Constantine à partir du samedi 28 juin 2025. Dans un communiqué, la compagnie ferroviaire informe ses usagers que les trains circuleront, selon le programme habituel, après une suspension temporaire du service. La SNTF présente ses excuses à ses passagers pour les désagréments causés et invite le public à consulter les horaires mis à jour sur ses canaux officiels.

Sortie des promotions à l'Ecole supérieure de Guerre Le Général d'Armée Saïd Chanegriha préside la cérémonie

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale (MDN), Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, jeudi au niveau de l'Ecole supérieure de Guerre, la cérémonie de sortie des promotions du cours d'études supérieures de Guerre, a indiqué un communiqué du MDN. "Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP a présidé, ce jeudi 26 juin 2025, au niveau de l'Ecole supérieure de Guerre, la cérémonie de sortie des promotions du cours d'études supérieures de Guerre", précise la même source. A l'entame et après la cérémonie d'accueil donnée par le Général-major, Ali Sidane, Commandant de la 1ère Région militaire et le Général-major Hamid Fekane, Directeur de l'Ecole, le Général d'Armée a observé "un moment de recueillement à la mémoire du défunt Président Ali Kafi, dont le siège de l'Ecole est baptisé de son nom, avant de déposer une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative du défunt et de réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle des valeureux chouhada". Le Général d'Armée a, ensuite, prononcé une allocution d'orientation à l'adresse des cadres et des officiers stagiaires, dans laquelle il a fait mention des "grandes étapes franchies par l'ANP dans le domaine de la formation militaire supérieure". "De prime abord, il me plait d'exprimer ma reconnaissance de me retrouver au sein de l'Ecole supérieure de Guerre +feu Président Ali Kafi+, à l'effet de superviser la cérémonie de sortie des promotions qui, pour cette année, porte le nom du chahid Ali Mellah, et ce, partant de l'intérêt que nous réservons au secteur de la formation, en général, et à cette école supérieure, en par-

ticulier", a-t-il indiqué. "Nous plaçons d'énormes espoirs en cette prestigieuse école qui représente le haut de la pyramide de l'appareil de formation militaire, en termes d'accompagnement du processus de développement et de modernisation des composantes de notre armée qui a franchi, durant ces dernières années, de grandes étapes à travers la formation de potentiels humains hautement qualifiés, capables d'assumer pleinement les grandes missions constitutionnelles dévolues à l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN)", a-t-il ajouté. Le Général d'Armée a mis en avant "les efforts inlassables de l'ANP, pour améliorer les capacités de l'Ecole supérieure de Guerre pour lui permettre d'accomplir pleinement son rôle de formation et de recherche et contribuer à former des chefs conscients des défis à relever pour assurer la résilience sécuritaire du pays". "Pour atteindre cet objectif, à la fois urgent, ambitieux et tout aussi légitime, l'Ecole supérieure de Guerre se doit impérativement de poursuivre ses efforts inlassables, visant à développer, d'année en année, son processus de formation et de recherche, à même de favoriser l'émergence d'une élite militaire de grande qualité et de haut niveau de formation", a-t-il souligné. "Une élite qui se distingue par une interaction dynamique avec son environnement scientifique et de recherche, qui développe de larges connaissances et une vision perspicace et authentique, lui permettant d'appréhender les contraintes et les enjeux à venir sur le moyen et le long terme et de faire une lecture judicieuse des événements, de leurs tenants et aboutissants, de leurs contextes et dimensions, ainsi que de leurs objectifs et visées, ce qui nous permettra de rester toujours proche de notre profondeur populaire, garant de la sécurité de l'Algérie", a-t-il affirmé.

Réunion du gouvernement Suivi des grands projets structurants et examen de dossiers sectoriels

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de la mise en œuvre des grands projets structurants ainsi qu'à l'examen de plusieurs dossiers relatifs à divers secteurs, indique un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 25 juin 2025, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de la mise en œuvre des grands projets structurants, notamment l'état d'avancement du projet de phosphate intégré, dans sa partie industrielle et la ligne ferroviaire minière. Ces deux projets s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale décidée par Monsieur le président de la République visant à valoriser les ressources minières et à développer une industrie nationale à haute valeur ajoutée, inscrite dans une vision d'intégration industrielle et contribuant à la souveraineté économique et à la sécurité alimentaire. Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur la carte scolaire. Il s'agit d'un outil stratégique

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

La gratuité des plages prise très au sérieux

A chaque saison estivale, le récurrent problème de la gratuité des plages se pose avec véhémence. Nous avons l'habitude d'entendre parler des gens qui s'accaparent injustement, des espaces, au niveau des plages publiques, plus ou moins grands, qui deviennent, par je ne sais quelle loi et quel droit, les leurs... En vertu de ce squattage, le prétendu «propriétaire» «joueur» ou «usufruitier» de ce bien va procéder à la location des endroits dans les plages publiques. Ces comportements illégaux avaient donné, encore une fois, la preuve d'une absence des services concernés de l'Etat. S'il y avait une quelconque prestation: parking surveillé, disponibilité des parasols, des tables et des chaises, les waterclosets, l'eau potable douce, la sécurité, les commerces nécessaires, tout cela normalement relèverait du ressort de la commune territorialement compétente qui devrait rendre disponibles et avec qualité et dans un climat d'une parfaite organisation, ces prestations. A notre avis, ces exploitations des plages, non seulement, elles consisteraient à rendre heureux ses concitoyens, mais iront constituer une source de revenus pour les finances de la commune. Si le séjour de l'estivant aurait été agréable, c'est grâce aux prestations qui étaient parfaites et répondant aux attentes des citoyens. Cette bonne réputation va impacter l'image de cet endroit et finira par drainer d'autres estivants. C'est cela les affaires. Cela s'appelle joindre l'utile à l'agréable. Ainsi, tout le monde sortira gagnant de cette équation. Pour réussir ce genre d'affaires, il faudrait avoir la culture des affaires et surtout, celle de la bonne gestion des finances de la commune. Même, si nous ne disons rien, nous sommes au courant sur les méthodes archaïques et suspectes, utilisées par quelques responsables communaux, quant à l'exploitation journalière des parkings des plages et la destination louche de la recette à la fin d'une journée notamment quand le parking regorgeait de véhicules. Ce secteur, bien que très actif uniquement, pendant une période limitée de l'année, est un segment important du secteur du tourisme qui est, à son tour, un segment pas moins important de l'économie nationale, sachant bien que le secteur du tourisme en Algérie représente 3,9 % du volume des exportations, 9,5 % du taux des investissements productifs et 8,1% du PIB. Ce secteur aura besoin d'être réorganisé et dont ses grands atouts auront besoin d'être radicalement exploités et mis en valeur... Ainsi, une économie nationale, pourrait bien commencer, dans une petite plage du littoral algérien...

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Dessalement et recyclage, clés de la sécurité hydrique

Face aux défis croissants liés à la raréfaction des ressources en eau, l'Algérie intensifie ses efforts pour garantir la sécurité hydrique à l'échelle nationale. Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a détaillé, ce jeudi dernier, les mesures engagées par son Département pour faire face aux effets du changement climatique et à la baisse continue de la pluviométrie, comme le relaye l'APS. Parmi les solutions mises en avant, figure le recours accru aux ressources non conventionnelles, notamment l'utilisation des eaux usées traitées pour l'agriculture, un secteur qui consomme près de 70 % des ressources hydriques mobilisées chaque année. Le ministre a insisté sur l'importance de cet axe stratégique qui s'ajoute à la politique d'interconnexion des barrages et aux transferts hydriques à grande échelle entre les zones excédentaires et celles touchées par le stress hydrique. À titre d'exemple, Derbal a évoqué les projets en cours pour sécuriser l'alimentation en eau potable dans la wilaya de Médéa dont le raccordement à la station de dessalement de Cap Djinet 2 via le barrage de Koudiat Asserdoune. Une enveloppe de 34 milliards de dinars a été allouée à cette opération, complétée par une autre étude visant à connecter la future usine de dessalement de Chlef à Médéa, via le barrage de Ghrib. Dans le domaine du dessalement, l'Algérie se positionne désormais comme le premier investisseur africain dans cette technologie, avec une capacité de production portée à 3,75 millions de m³/jour. Cinq nouvelles stations - situées à El Taref, Béjaïa, Boumerdès, Tipaza et Oran - ajoutent 1,5 million de m³/jour à la capacité nationale, faisant passer la part de l'eau dessalée de 18% à 42% dans le mix hydrique national. Une montée en puissance progressive, conditionnée toutefois par l'état des infrastructures de distribution existantes. Parallèlement, l'Algérienne des Eaux s'engage dans une vaste opération de modernisation de ses services. Cinq conventions ont été signées pour intégrer des solutions numériques et améliorer la gestion des réseaux et la relation client. Le paiement des factures d'eau pourra désormais s'effectuer via l'application MyBADR, tandis qu'un partenariat avec Djazzy et une startup locale permettra de diversifier les moyens de paiement et de renforcer la digitalisation. Entre modernisation de la gouvernance hydraulique et mobilisation de ressources alternatives, l'Algérie accélère la mise en œuvre de son plan stratégique pour sécuriser l'approvisionnement en eau, un enjeu vital dans un contexte de bouleversements climatiques durables.

Pour une valeur de plus de 09 milliards de dollars 270 projets d'investissement étranger enregistrés

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré 270 projets d'investissement étranger, directs ou en partenariat, pour une valeur totale déclarée de 9 milliards de dollars, a indiqué, mercredi, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache. Dans une déclaration à la presse en marge d'une conférence organisée sous le thème, "relance de l'investissement productif: un levier stratégique pour intégrer l'Algérie dans les chaînes de valeur régionales et mondiales", M. Rekkache a expliqué que "le nombre de projets liés aux étrangers, enregistrés par l'AAPI depuis le 1er novembre 2022 (date de début de ses activités) jusqu'à présent, s'élève à 270 projets, comprenant aussi bien des investissements directs que des partenariats avec des opérateurs économiques locaux". Précisant que ces investissements concernent divers secteurs d'activité, dont l'industrie, l'agriculture et les énergies renouvelables, le DG de l'AAPI a souligné que le nombre de projets enregistrés jusqu'à présent "n'est qu'un chiffre préliminaire, en raison du nombre croissant de manifestations d'intérêt d'investisseurs étrangers, attirés par les importants avantages compétitifs offerts par l'Algérie". Selon M. Rekkache, l'AAPI œuvre actuellement à faciliter l'augmentation des ces investissements, notamment en mettant à disposition des assiettes foncières appropriées dans les zones sollicitées par les investisseurs, sans oublier le renforcement de l'attractivité des régions connaissant une faible demande, afin d'assurer une répartition équitable des investissements à travers l'ensemble du territoire national. Le directeur général de l'AAPI a, en outre, affirmé que les derniers projets lancés dans plusieurs wilayas du pays, en particulier à Djelfa, Saïda et Chlef, ont contribué à dynamiser l'activité économique dans plusieurs régions, annonçant "le lancement, lundi prochain, d'un grand projet dans le domaine de l'agroalimentaire dans la wilaya de Relizane".

Une délégation de haut niveau reçue au ministère de l'Industrie Des projets avec «Aviation Industry Corporation Of China»

Par Nadira FOUAD

Le constructeur AVIC est l'un des principaux groupes industriels chinois, opérant dans divers secteurs tels que l'aéronautique, la mécanique, les technologies médicales et les industries vertes. Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a reçu, jeudi dernier, au siège de son Département ministériel, une délégation de haut niveau conduite par le Constructeur aéronautique chinois AVIC (Aviation Industry Corporation Of China), activant dans plusieurs secteurs aéronautiques, mécaniques et technologiques, avec laquelle il a évoqué le lancement de futurs projets industriels en Algérie. La rencontre avec la délégation chinoise, conduite par le président du conseil de surveillance de ce groupe public chinois, Eric Yang, s'est déroulée en présence de cadres supérieurs du ministère, de représentants du partenaire algérien et de respon-

sables du groupe "ELEC El Djazair". Avec plus de 120 filiales et environ 500.000 employés, le groupe est présent dans plus de 60 pays, ajoute la même source. Dans cette visite au siège du ministère, le ministre a appelé les responsables du groupe chinois à concrétiser leurs investissements en Algérie, citant les avantages stratégiques dont dispose le pays en tant que hub industriel et commercial vers l'Afrique et l'Europe, dans le cadre des réformes économiques initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. De son côté, le président du conseil de surveillance d'AVIC a affirmé son intérêt pour le marché algérien, affirmant la volonté du groupe de lancer des projets industriels concrets pour le transfert de technologie, la localisation de la production et la création de valeur ajoutée locale. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, jeudi dernier, à Alger, les discussions entre les deux futurs partenai-

res ont porté essentiellement sur des projets futurs à même de contribuer au développement d'une industrie nationale intégrée et au renforcement des capacités d'exportation de l'Algérie vers les marchés régionaux et internationaux, selon le contenu du communiqué. Au terme de cette rencontre entre les deux parties algérienne et chinoise, le ministre de l'Industrie a réaffirmé devant ses hôtes, l'engagement de l'Etat à accompagner ces projets, conformément aux nouvelles tendances économiques visant à diversifier l'économie et à réaliser la souveraineté industrielle. Rappelons que l'Aviation Industry Corporation of China est une holding publique chinoise, spécialisée dans la construction aéronautique et fondée en 1993, divisée en deux en 1999, puis de nouveau réunifiée le 6 novembre 2008. AVIC construit des avions militaires, des avions de ligne mais également des turboréacteurs et des hélicoptères.

Algérie - Royaume-Uni Forum économique pour booster les investissements

Les perspectives de renforcement du partenariat économique entre l'Algérie et le Royaume-Uni ont été au centre d'un forum, organisé jeudi à Londres, à l'initiative de l'ambassade d'Algérie en collaboration avec le Cabinet britannique "Developing Markets Associates" (DMA). Placée sous le slogan "l'Algérie ouverte aux affaires", cette rencontre qui vise à stimuler les échanges commerciaux, booster les investissements et la coopération bilatérale, a vu une participation record de près de 200 dirigeants de groupes de différents domaines et spécialités et des opérateurs économiques spécialisés dans l'industrie venus d'Algérie ou basés au Royaume-Uni et du nouveau président du Conseil d'affaires algero-britannique, l'ex-ambassadeur, Martyn Roper. Le Forum a constitué une opportunité idoine pour contribuer à apporter des éclairages et des réponses aux questions



des investisseurs, managers et chefs d'entreprises britanniques, ainsi que des Algériens établis au Royaume-Uni et impliqués dans le monde des affaires, sur les multiples mutations économiques que connaît l'Algérie. A l'occasion, les grandes opportunités de partenariat qu'offre le marché algérien, notamment dans les secteurs prioritaires qui tirent sa croissance économique, à savoir : l'agriculture et l'agro-industrie, le tourisme, l'industrie et la production pharmaceutique, les énergies nouvelles et renouvelables, la pêche et les produits halieutiques ainsi que l'exploitation minière, ont été présentées. Aussi, les multiples réformes économiques initiées ces dernières années dont la loi sur l'investissement et son impact positif sur le climat des affaires en Algérie ont été débattues. D'autres exposés, particulièrement celui du président de la Chambre algérienne de commerce et de l'Industrie (CACI), M. Chakib Koudiri et celui ayant trait aux missions de l'Agence algérienne de pro-

motion de l'investissement (AAPI), animé par Achraf Laidi, directeur exécutif d'"International Strategy", ont suscité une grande attention, pour les inestimables informations qu'ils recèlent sur l'Algérie et ses grandes possibilités et atouts, mais aussi pour l'image donnée sur l'intérêt grandissant manifesté par les grandes économies mondiales pour le marché algérien. L'ambassadeur d'Algérie à Londres, M. Nourredine Yazid, qui s'est réjoui, dans son allocution de bienvenue, de l'amitié qui lie l'Algérie et le Royaume-Uni et de la volonté affichée par les deux pays de renforcer les rapports de coopération bilatérales, a mis en avant les nouvelles facilitations opérées en faveur des investisseurs notamment celles douanières visant à encourager les activités commerciales. Ce Forum d'une journée, s'est articulé autour d'une séance plénière de présentations et d'exposés, suivie de trois panels thématiques, portés sur les secteurs de l'industrie pharmaceutique, les finances, l'industrie et l'agroalimentaire.

Blida et Médéa

Extinction de plusieurs feux de forêt

Les feux de forêt qui se sont déclarés, cette semaine, dans les wilayas de Blida et de Médéa, ont été éteints par les services de la Protection civile, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale et des agents de la conservation des forêts, a indiqué un communiqué rendu public, jeudi, par la Protection civile. Faisant le point sur la situation des feux de végétations jusqu'à jeudi à 14h00, le communiqué précise que les services de la Protection civile, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire et des agents des fo-

rêts, ont réussi à éteindre un incendie de broussailles et de maquis dans la région d'Oued Kerrache, commune de Chréa (Blida), à la limite avec la wilaya de Médéa. Des moyens humains et matériels importants ont été mobilisés pour venir à bout des flammes, en raison du relief accidenté et des accès difficiles de la zone, selon la même source. Ces moyens, inspectés hier mercredi par le Directeur général de la Protection civile (DGPC), Boualem Boughlaf, comprenaient des unités d'intervention, des colonnes mobiles, une unité régionale et des avions

bombardiers d'eau. Ces efforts ont permis d'éteindre les feux et de protéger la population et les biens. Des agents sont néanmoins mobilisés, sur place, pour prévenir tout retour de flamme, selon la même source. Selon le même communiqué, un incendie de récoltes agricoles a été éteint au lieu-dit « El Mourabidine Ras El Oued » de la commune d'Ouzera, wilaya de Médéa. Un autre incendie s'est également déclaré à proximité de la cité des 800 logements de la commune de Koléa, wilaya de Tipasa, où les opérations de lutte contre les feux se poursuivaient toujours.

Révision de la loi sur les wakfs

Promotion des modes de gestion en phase avec les évolutions actuelles

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a affirmé, jeudi à Alger, que la révision de la loi relative aux wakfs visait à promouvoir les méthodes de gestion et d'administration de ces biens, en adéquation avec les évolutions actuelles. Lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée à la présentation et à l'examen du texte de loi relatif aux wakfs, M. Belmehdi a précisé que le texte en vigueur "a montré, avec le temps, ses limites en matière de gestion et d'administration des biens wakfs, d'où la nécessité de sa révision pour l'adapter aux évolutions modernes". A ce propos, il a souligné que cette révision visait, en premier lieu, à "promouvoir les méthodes de gestion et d'administration des biens wakfs, en adaptant le texte de loi avec les engagements internationaux relatifs à la prévention et à la lutte contre le blan-

chiment d'argent et le financement du terrorisme". Ce texte prévoit "cinq (5) nouvelles dispositions allant dans ce sens", a fait savoir le ministre. Ainsi, le texte de loi définit également "les mécanismes de gestion, d'exploitation, d'investissement et de développement des biens wakfs conformément aux normes en vigueur, à travers l'activation des opérations de recherche, de recensement, d'identification, de documentation et de numérisation aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger", a-t-il ajouté. Dans ce cadre, les dispositions introduites dans la présente loi prévoient notamment "l'association des données du recensement général de l'agriculture avec l'opération de recensement et de régularisation des biens wakfs affectés à ce secteur", "la promotion des activités caritatives et de solidarité", "la relance et le renforcement de la dynamique des wakfs" et "l'encoura-

gement du développement de l'investissement des biens wakfs, notamment après la promulgation de la loi sur l'investissement". A l'issue des débats, M. Belmehdi, en réponse aux préoccupations des membres de Conseil de la nation, a indiqué que l'opération d'inventaire des biens wakfs est réalisée à hauteur de 85%. Concernant l'élaboration de textes réglementaires, le ministre a souligné que son secteur "est en voie de les finaliser", tout en annonçant "l'élaboration d'un registre dédié aux biens wakfs et un autre destiné aux bénéficiaires, pour garantir l'intégrité et la transparence du système des wakfs". S'agissant de la préservation des zaouïas, le ministre a affirmé qu'elles "bénéficient de l'intérêt de l'Etat", soulignant que "la majorité des zaouïas existantes à l'échelle nationale sont désormais des établissements autonomes".

Période allant du 18 au 24 juin 2025

Reddition d'un terroriste et arrestation de 14 éléments de soutien aux groupes terroristes

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires d'Adrar, alors que 14 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations à travers le territoire national, durant la période du 18 au 24 juin en cours, a rapporté mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 18 au 24 juin 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé Lansari Ahmed alias 'Elhoubla', s'est rendu aux autorités militaires d'Adrar en 3ème Région militaire, en sa possession une mitrailleuse automatique de type Dochka, un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de muni-

tions et d'autres effets, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 14 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national", note le bilan. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 36 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 8 quintaux et 68 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 50 kilogrammes de cocaïne et d'importantes quantités de comprimés psychotropes s'élevant à 1176576 comprimés ont été saisis, lors d'opérations menées à travers les Régions militaires". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et In Salah, "des détachements de l'ANP ont arrêté 160 individus et saisi 51 véhicules, 73 groupes électrogènes, 71 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpailla-

ge illicite", ajoute la même source. De même, "16 autres individus ont été arrêtés et 2 pistolets mitrailleurs, 4 pistolets automatiques, 9 fusils de chasse, ainsi que 30754 litres de carburants, 9 quintaux de tabac et 82 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors de différentes opérations". Par ailleurs, les Gardes-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 469 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 287 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

Gendarmerie nationale

Saisie de près de 30 000 capsules psychotropes à Batna

Les gendarmes de la brigade territoriale d'Aïn Touta, dans la wilaya de Batna, ont saisi 29.985 capsules psychotropes, a indiqué mardi le chef de cette brigade, l'adjudant-chef Farid Nasri. Cette opération, menée dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, fait suite à des informations parvenues aux éléments de la Gendarmerie nationale. Ces renseignements signalaient que des trafiquants s'apprêtaient à faire passer en contrebande une quantité importante de substances psychotropes. L'enquête, immédiatement ouverte, a conduit à l'arrestation d'un suspect, déjà connu des services de justice. Les 29.985 capsules psychotropes étaient dissimulées dans le tracteur d'une semi-remorque.

Accidents de la circulation

05 morts et plus de 220 blessés en 24h

Cinq personnes sont décédées et plus de 220 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus en 24 heures à travers le pays, a indiqué jeudi, un communiqué de la Protection civile. Les unités de la Protection civile ont effectué, du 25 au 26 juin, 229 interventions suite à plusieurs accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas, ayant engendré 5 décès et 224 blessés. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mostaganem, avec deux décès, suite au renversement d'un véhicule sur la RN N 90, au lieu-dit "Douar Ouled El Ghali", daïra d'Ain Tadles, précise la même source. Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile relatif à la surveillance des plages autorisées à la baignade a permis le sauvetage de 332 personnes, dont 152 traitées sur place et 22 autres évacuées vers des structures sanitaires locales, ajoute le communiqué, déplorant, toutefois, le décès par noyade de deux personnes, à Jijel et El Taref. En outre, les plongeurs de la Protection civile de la wilaya de Naâma ont procédé au repêchage de deux adolescents de 15 et 16 ans, suite à leur noyade dans une mare d'eau, au lieu-dit "Mantikat Hassi El Bachir", daïra de Maghrar.

Constantine

Une collision entre une voiture et un bus fait un mort et 10 blessés

Un grave accident de la circulation s'est produit ce, lundi aux environs de 12h55 dans la wilaya de Constantine, faisant un mort et dix blessés. Selon un communiqué de la Protection civile, l'accident est survenu au niveau de la Route nationale n°05 A, à hauteur du lieu-dit Djenane Bourouina, dans la commune d'Ibn Ziad. Il s'agit d'une collision entre une voiture légère et un autocar de transport de voyageurs. Le bilan fait état d'un homme âgé d'environ 45 ans décédé sur les lieux. Son corps a été transféré vers la morgue. Dix autres personnes ont été blessées à des degrés divers et prises en charge par les secours, avant d'être évacuées vers l'hôpital local. Les circonstances exactes de l'accident restent à déterminer. Une enquête a été ouverte par les autorités compétentes.

El-Meghaïer

Saisie de plus de 37.000 capsules de psychotropes

Une quantité de 37.350 capsules de psychotropes, de type Prégabaline, a été saisie et un individu, trentenaire, a été arrêté par les éléments de la brigade polyvalente des Douanes de Stil, wilaya d'El-Meghaïer, relevant de la division des Douanes algériennes d'El-Oued, a-t-on appris mardi des services douaniers à El-Oued. Agissant sur informations faisant état du mouvement suspect d'un véhicule utilisé au transport de la marchandise prohibée, les douaniers ont mis la main, lors d'un barrage dressé au niveau de la RN-3 entre El-Meghaïer et Biskra, et en coordination avec les éléments de l'armée nationale populaire (ANP), sur la quantité précitée de psychotropes, dissimulée soigneusement dans des caissons de légumes, a précisé le chargé de communication, Morsi Sol-tani.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدبوان العمومي للمحضر القضائي
مكتب الأستاذ حميتي محمد
محضر قضائي لدى محكمة عين تالاس
مجلس قضاء مستغانم
الكانن مكتبيها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة A7 – مستغانم
الهاتف: 045.41.82.39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
للفائدة ويطلب من السيد: ادبي جمعية والقائمة في حق ابنها القاصر
بودلي عبد الكريم، الساكن : دوار الشاذلي المحمدية. بناء على رخصة
التصرف في أموال قاصر الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغانم
بتاريخ 2024/12/29 تحت رقم الترتيب 24/1164. بناء على عريضة
افتتاحية لبيع عقار المؤشر عليها من طرف رئيس محكمة مستغانم
بتاريخ 2025/06/24 تحت رقم 25/3743 والمضمن تحديد جلسة
البيع بالمزاد العلني التي حددت بتاريخ 2025/07/08 على الساعة
14 مساء. لتعيين : الخاص نسبة 153/216 لمسكن فردي كان
بلدية مستغانم حي صلامندر يتكون من طابق ارضي يحتوي على
محلين، عشرة غرف، ثلاث مطابخ، حمام، مرحاض ساحة والطابق
الأول به ثلاث غرف، مطبخ، حمام، مرحاض والطابق الثاني به
غرفتين، مطبخ، حمام مرحاض سطح والتك مشيد على مساحة قدرها
ثلاث مائة وتسعة وثمانون متر مربع 389: تحمل رقم 100 من مخطط
التجزئة السعر الافتتاحي الذي يبدأ به البيع بالمزاد العلني (1.180.011,36 مليون ومائة وثمانون ألف واحد عشر وستة
وثلاثون سنتيم. ملاحظة : كل من يهمل الأمر يمكنه الاطلاع على قائمة
شروط البيع بمكتب الأستاذ المذكور اعلاه او بامانة ضبط محكمة عين
تالاس
المحضر القضائي
28.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدبوان العمومي للمحضر القضائية
الأستاذة بلحميتي عائشة
محضر قضائية لدى محكمة مستغانم
مجلس قضاء مستغانم
الكانن مكتبيها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة A7 – مستغانم
الهاتف: 045.41.82.39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.إ.د
تنفيذا لجدول قيد الرهن المورخ في 2012/09/05 المحرر من طرف الأستاذة
رحمون أمال موقلة بمستغانم والمشهدر بالمحافظة الغلارية بتاريخ 2012/09/16
وبناء على أمر بفتح الصيغة التنفيذية لرهن قانوني المورخ في 2021/10/24
رقم الترتيب 21/01111 الصادر عن محكمة مستغانم بالصيغة التنفيذية
المورخة في 2021/12/02 تحت رقم 21/228، لاستيفاء قيمة الدين المقر ب
محكمة مستغانم مورخ في 2022/10/18 رقم الترتيب 22/00972 فهرس
22/2662. تلتن عن بيع عقار بالمزاد العلني و تلك الجلسة 2025/07/08
بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي الشيوخ العفارية. تعيين: العقار متمثل في
مسكن فردي كانن بالقطعة رقم 154 حي سي دناش بلدية حاسي مامش ، ولاية
مستغانم تقدر مساحته ب 197,25 م²، مكون من طابق سقفي مقسم إلى : صالون ،
مطبخ : فناء ، بهو ، مرحاض ، حمام ، حديقة امامية مراب ، سلم الدرج المؤدي
إلى الطابق العلوي الأول - و الطابق العلوي اول مقسم إلى : صالون ، أربعة غرف
، بهو ، سلم الدرج المؤدي الى السطح الذي به غرفتين يحدهما ما يلي : من الشمال
: القطعة رقم 155 - من الجنوب : طريق - من الشرق : القطعة رقم 295 - من
الغرب : القطعة رقم 152. السعر الافتتاحي : تم تقديره بمبلغ 19.338.390,00
دج. تسعة عشر مليون وثلاثمائة و ثمانية و ثلاثون ألف وثلاثمائة و تسعون دينار
جزائري وتم انقاص العشر ليصبح المبلغ يقدر 17.404.551,00 دج) سبعة
عشر مليون و اربعمائة و اربعة آلاف وخمسمائة و واحد و خمسون دينار جزائري
و على أن يكون البيع باعلى عرض ، للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال
بمكتب المحضره القضائية المذكورة أعلاه او كتابة ضبط المحكمة.
المحضره القضائية
28.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدبوان العمومي للمحضر القضائية
الأستاذة بلحميتي عائشة
محضر قضائية لدى محكمة مستغانم
مجلس قضاء مستغانم
الكانن مكتبيها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة A7 –
مستغانم/ الهاتف: 045.41.82.39
محضر تبليغ ائذار بالنفخ عن طريق النشر
المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
بناءا على الأمر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية
المتخصصة مستغانم المورخ في 2025/05/21 تحت رقم
الترتيب 25/000198 فهرس رقم 25/294. يطلب من السيد:
الأستاذ بلقيوم رضوان القائم في حق بنك التنمية المحلية وكالة
سبدي على 424 الممثلة من طرف مديرها. الكائن شارع أول
نوفمبر سبدي على ولاية مستغانم. قمنا بنشر نسخة من محضر
تبليغ الدار بالنفخ المورخ في 2025/02/05. إلى السيد: حقيقي
العبد ابن محمد المولود عام 1973 بعشعاشة، العنوان : دوار أولاد
سبدي يوسف عشعاشة ، ولاية مستغانم. نسخة من ائذار بالنفخ
المورخ في 2025/01/14 والمتضمن : تسديد المبالغ التالية:
مبلغ الدين مقدار 4.000.000,00 دج (أربعة ملايين دينار
جزائري) و جميع المصاريف و الرسوم المرتبطة به والتي
تحتسب عند الدفع . ونبيهاه بأن له مهلة 15 يوما من تاريخ
استلامه لهذا الئذار وأعلمناه فضلا عن ذلك عدم قيامه بالوفاء
بما أنذر من أجله فإن الطالب سيلجأ لمتابعة قضائية طبقا للمادة
142 من قانون النقدي و المصرفي . لكي لا يجهل ما تقدم و
اثباتا لتلك بلقنا كما ذكر أعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر
للمخاطب الكل طبقا للقانون .
المحضره القضائية
28.06.2025

مكتب العمومي للتوثيق للأستاذ ارحمان محمد
الكانن مقره بوهران، حي السعادة (Ex : Protin) زاوية
شارعي بن يوسف قدور و مفتاح باهي قسم 262 ايلو 28
الرمز 8131
تعديل عقد إيجار تسجير حر
بموجب عقد حرر بمكتبنا و الكائن مقره بالعنوان المذكور أعلاه
بتاريخ (2025/06/22) قيد التسجيل ، تم تعديل عقد الإيجار
على سبيل التسجير الحر المحرر بمكتبنا بتاريخ (2024/10/16)
تحت رقم الفهرس 2024/693 ، و الذي بموجبه أجر السيد
قيزان ميصايبح الساكن بمستغانم، دوار سبدي فلاق – صيادة،-
على وجه التسجير الحر للشركة ذات المسؤولية المحدودة
المسماة " قالا أول " و باللغة الأجنبية SARL GALA
" OIL"، الكائن مقرها بولاية عين تموشنت ، بلدية و دائرة
حمام بوججر ، حي عين البيضاء، رأسمالها الاجتماعي
(176.100.000,00 دج)، و المقيدة بالفروع المحلي للمركز
الوطني للسجل التجاري المحلي لولاية عين تموشنت رقم 04
ب 46/00- 0842310 الصادر بتاريخ 2024/01/03 ، رقم
التعريف الضريبي: 000446084231064 (NIF)، قاعدة
تجارية مستغلة بالمحل الكائن بولاية مستغانم ، بلدية خير الدين
، بدوار أولاد البشير الطريق الوطني رقم 90 الرابط بين
مستغانم وسبدي خطاب ، و المستقل في محطة الخدمات
(604,611)، و المشتملة على العناصر المادية و المعنوية، و
ذلك لجهة تمديد مدته لمدة (18) شهرا إضافية ، و عليه تصبح
مدة الإيجار الجديدة الإجمالية (98) شهرا (بدلا من 80 شهرا)
قابلة للتجديد تبدأ من تاريخ (2024/11/01) إلى غاية
(2032/12/31). ستودع نسختين من هذا العقد بالفروع المحلي
للسجل التجاري لولاية مستغانم.
للاعلان / الموثق
28.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا،
حضوريا، ابتدائيا، في الشكل بقبول إعادة السير في الدعوى بعد
الخبرة. في الموضوع: أفرأع الحكم ما قبل الفصل في الموضوع
الصادر عن محكمة التحريج حبيب نادية المولودة بتاريخ:
2024/10/13 تحت رقم فهرس: 5638 و اعتماد تقرير الخبرة
المنجز من قبل غلغ الحبيب المودع بتاريخ 2024/12/18
و بالنتيجة الحكم بالجرع على المدعى عليها بن محل خيرة
المولود بتاريخ 1932/09/26 بحاسي ماماش مستغانم مع
تعيين المدعي "بن عربي عمر" مقدما عليها لرعايتها وإدارة
شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة
المدنية لبلدية حاسي ماماش بالتأشير بهذا الحكم على هامش
عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا
الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية.
وتحميل المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى
الحالية والدعوى السابقة بما فيها رسومهما القضائية
والمقدرة بتسعمائة دينار جزائري (900 دج) ،
ومصاريف الخبرة المنجزة. بذأ صدر الحكم و أفصح به
جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ،
ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس و أمين الضبط.
الرئيس/ أمين الضبط
28.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة
علنيا، حضوريا، ابتدائيا. في الشكل بقبول إعادة السير في
الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: الحكم بالجرع على
المدعى عليها بعد الترحيج حبيب نادية المولودة بتاريخ
1986/01/22 بالمحمدية معسكر ، لأبيها عبد القادر و
لأمها حمود الزهرة ، مع تعيين أنها المدعية بعد الترحيج
حمود الزهرة مقدما عليها ، لرعايتها وإدارة شؤونها
المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية
لبلدية المحمدية بمعسكر بالتأشير بهذا الحكم على هامش
عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا
الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية.
وتحميل المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى
الحالية والدعوى السابقة بما فيها رسومهما القضائية
والمقدرة بتسعمائة دينار جزائري (900 دج) ،
ومصاريف الخبرة المنجزة. بذأ صدر الحكم و أفصح به
جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ،
ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس و أمين الضبط.
الرئيس/ أمين الضبط
28.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا،
حضوريا، ابتدائيا. في الشكل بقبول إعادة السير في الدعوى بعد
الخبرة. في الموضوع: الحكم بالجرع على المدعى عليها بعد
الترجيع حبيب مختارية المولودة بتاريخ 1986/01/22
بالمحمدية معسكر ، لأبيها عبد القادر و لأمها حمود الزهرة ،
مع تعيين أنها المدعية بعد الترحيع حمود الزهرة مقدما عليها
، لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر
ضابط الحالة المدنية لبلدية المحمدية بمعسكر بالتأشير بهذا
الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر
منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. و
تحميل المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية
والدعوى السابقة بما فيها رسومهما القضائية والمقدرة
بتسعمائة دينار جزائري (900 دج) ، و مصاريف الخبرة
المنجزة. بذأ صدر الحكم و أفصح به جهرا بالجلسة العلنية
المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ، و لصحته أمضى أصله كل من
الرئيس و أمين الضبط.
الرئيس/ أمين الضبط
28.06.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m².
Convient à profession libérale ou Bureau.
(Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djel-
loul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à
proximité de l'hôtel de police. Contactez
le 07 74 55 20 10.

Curieux s'abstenir



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous



@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836



José Joao Abrantes à Oran

«Oran est une ville magnifique»

Par B. Habib

Les relations algéro-portugaises sont au beau fixe. En témoignage, le ballet incessant de part et d'autres, ces dernières années, de diplomates en poste, de ministres ainsi que d'hommes d'affaires des deux pays, liés par un passé historique riche mais aussi par un climat, somme toute, excellent en matière de coopération bilatérale dans divers secteurs clés dont l'économie, l'industrie et la justice notamment. Incontestablement, le domaine de la justice enregistre une dynamique remarquable en matière de coopération judiciaire et d'échanges d'expériences particulièrement dans le domaine de la justice constitutionnelle. Après Alger la capitale, le président de la Cour constitutionnelle du Portugal, M José Joao Abrantes, a été, jeudi dernier, hôte de la wilaya d'Oran, en compagnie de Mme Leila Aslaoui, la présidente par intérim de la Cour constitutionnelle d'Algérie. Tout compte fait, les deux pays sont partenaires et entretiennent une coopération basée sur la confiance mutuelle, notamment en matière de lutte contre le terrorisme et la migration clandestine, mais aussi en termes de paix et de stabilité dans la région. Reçu par le wali d'Oran M. Samir Chibani, le P/APW, le médiateur de la République de la wilaya d'Oran ainsi que par les membres de la délégation officielle, le président de la Cour constitutionnelle du Portugal et son homologue la présidente par intérim de la Cour constitutionnelle d'Algérie ont pris part, à une conférence scientifique débat à l'université Oran 2 «Mohamed Benahmed» sous le thème «défis récents dans la pratique des Cours constitutionnelles: impact des solutions d'exception dans les droits fondamentaux». D'emblée, le professeur magistrat portugais, M. José Joao Abrantes, qui a mis en exergue, «les potentialités de la wilaya d'Oran» la qualifiant d'une «ville magnifique», a, ensuite, évoqué, le «rôle prépondérant joué par le passé par l'Algérie et son soutien en faveur des combattants et résistants, opposants au régime de la dictature au Portugal. Pour



preuve, dira-t-il, «Votre pays avait accueilli sur son sol ces résistants opposants portugais et avait apporté son soutien pour la liberté et la démocratie dans notre pays». Le président de la Cour constitutionnelle du Portugal qui a mis en relief les relations excellentes entre l'Algérie et le Portugal, a ensuite mis l'accent sur l'échange d'expériences et la coopération juridique entre les deux pays. Il abordera, dans ce contexte, l'expérience constitutionnelle portugaise en matière de «régime d'exception dans la protection des droits fondamentaux durant la pandémie du Covid-19, sur la problématique des exigences de l'ordre public, dans le cas d'exception d'une part et pour assurer les droits de libertés fondamentales constitutionnelles, d'autre part». Il a soutenu que la jurisprudence a été défendue de même pour la séparation des pouvoirs au sein du système constitutionnel portugais, dans l'approche de prise de décision durant la pandémie. Il a également souligné le rôle clé de la Cour constitutionnelle pour «rendre légal», vis-à-

vis de la loi, des jugements dits «contradictoires» ou jugements dits «d'opposition» des tribunaux ou de pouvoirs exécutifs avant d'étayer les deux concepts «fiscalisation concrète» et «fiscalisation abstraite» dans les prises de décision, par exemple lors du confinement et de fermeture des commerces au Portugal. Ce thème est crucial d'autant plus qu'il aborde, pour la première fois, une question stratégique liée aux décisions légales rendues par les Cours constitutionnelles dans le cas des calamités ou de force majeure. Le président de la Cour constitutionnelle du Portugal a, enfin, signé le Livre d'Or de l'université Oran 2 «Mohamed Benahmed» en présence du recteur, du wali et de la présidente par intérim de la Cour constitutionnelle d'Algérie. La visite de l'hôte de la wilaya d'Oran s'inscrit dans le cadre de la célébration du 50e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Portugal ainsi que du 20e anniversaire de la signature de la convention de bon voisinage.

Consommation énergétique et énergies renouvelables

Principaux axes du premier colloque national sur l'énergie

Les thématiques de la consommation énergétique et des énergies renouvelables ont constitué les principaux axes du premier colloque national sur l'énergie, organisé, mardi à Oran, sous le slogan : «Contexte, potentialités et perspectives énergétiques», dans le cadre de la 12e édition des Journées scientifiques et techniques de Sonatrach (JST-12). A cette occasion, Mustapha Mekidèche, expert en économie et ancien directeur des zones industrielles d'Arzew et de Skikda, a souligné l'importance de «rationaliser la consommation énergétique et de lancer de nouveaux projets basés sur les énergies renouvelables et la diversification énergétique». Il a ajouté que «la sécurité énergétique est étroitement liée à la transition éner-

gétique, laquelle nécessite du temps pour se concrétiser. Il faut donc accélérer les projets facilitant cette transition tout en élargissant les capacités algériennes en gaz naturel». De son côté, le professeur Smaïl Khenas, expert en énergie et en changement climatique, a indiqué que «la consommation d'énergie en Algérie est en constante augmentation, notamment dans les secteurs du transport routier, de l'industrie et de la consommation domestique», soulignant l'importance de «recourir aux énergies renouvelables, en particulier l'électricité dans le secteur des transports, et de s'orienter vers une énergie verte au lieu des énergies fossiles ». Ahmed Mechraoui, expert au sein de la société énergétique britannique Harbour Energy, a quant à lui évoqué les

potentiels énergétiques dont dispose l'Algérie, notamment en énergie solaire, éolienne et hydrogène vert, qui, selon lui, peuvent «remplacer les énergies fossiles». Il a appelé à «exploiter les technologies modernes pour améliorer le niveau de récupération des réserves, rationaliser la consommation et renforcer l'utilisation des énergies renouvelables». Pour rappel, ce colloque a été organisé à l'initiative du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, en coordination avec le Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST). La 12e édition des Journées scientifiques et techniques de Sonatrach, qui se tient sur trois jours, rassemble environ 1.000 experts et spécialistes venus de 32 pays.

Port d'Arzew

Accélérer la cadence des travaux d'extension

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a insisté, mercredi à Alger, sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux d'extension des quais et des infrastructures du Port d'Arzew à Oran, eu égard à son importance en tant que plateforme logistique centrale dans le système national d'exportation, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre a donné ces instructions, lors d'une séance de travail qu'il a présidée au siège du ministère, consacrée à un exposé sur l'état d'avancement du projet d'investissement du Groupe Tosyali au niveau du port et ses perspectives d'avenir relatives à l'extension des capacités productives et logistiques. La séance de travail s'est déroulée en présence des représentants de la société Tosyali, du directeur général de la Marine marchande et des ports (DMMP), du directeur général du Groupe des services portuaires (Serport) et du président directeur général de l'Entreprise portuaire d'Arzew, ainsi que de cadres du ministère, précise le communiqué. Dans ce contexte, M. Sayoud a ordonné d'accélérer la réalisation des travaux d'extension des quais et des infrastructures, soulignant le rôle stratégique du port comme plateforme industrielle essentielle qui contribue au soutien de l'économie productive et à l'augmentation de la compétitivité de l'Algérie sur les marchés extérieurs.

Journées scientifiques et techniques de Sonatrach

Clôture de la 12ème édition



La 12ème édition des Journées scientifiques et techniques (JST) de Sonatrach s'est clôturée, jeudi à Oran, en présence de plus de 1.000 participants représentant 32 pays. Dans son discours de clôture, le Président-directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a souligné que cette manifestation «a contribué à renforcer la passerelle reliant le monde académique au secteur de l'industrie énergétique», ajoutant que «près de la moitié des interventions ont été assurées par des universitaires, enrichissant les débats et forums, véritables piliers scientifiques attendus par les acteurs du secteur énergétique». Et de poursuivre: «ce que nous avons partagé en termes d'expériences et d'idées témoigne de l'importance de cette rencontre, qui a réuni une élite de savants et d'experts. Elle a aussi permis l'organisation de deux événements stratégiques: le premier colloque national sur l'énergie et un autre sur l'hydrogène vert». Il a estimé que le succès de ces JST «ne revient pas uniquement à Sonatrach, mais à l'ensemble des participants, illustrant ainsi le lien entre la science et l'industrie énergétique». Le P-dg de Sonatrach a également exprimé ses remerciements au président de la République, pour le parrainage de cette manifestation. Pour sa part, le président de cette 12e édition, M. Mustapha Benamara, a présenté un bilan de l'événement, le qualifiant de «moment important pour l'échange avec les grandes compagnies pétrolières, l'évaluation des performances internes du groupe et la définition des perspectives à l'horizon 2035». A l'occasion, le Pdg de Sonatrach a présidé la cérémonie de remise de distinctions aux intervenants et projets innovants présentés au cours de ces journées, et d'hommage réservé à plusieurs travailleurs issus des différentes filiales et activités du groupe Sonatrach.

Sidi Bel-Abbès

Inauguration de la filiale universitaire «Macta Invest»



L'inauguration officielle de la filiale universitaire "Macta Invest", ce mardi, par le professeur Bouziani Merahi, au sein de l'Université «Djillali Liabès», marque un jalon décisif dans l'évolution du rôle des institutions académiques en Algérie. Sous l'impulsion du ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Professeur Kamel Beddari, cette initiative transcende le cadre pédagogique traditionnel pour ériger l'université en acteur économique et investisseur stratégique, catalyseur d'innovation et de développement. "Macta Invest" incarne une vision audacieuse de la synergie entre le savoir académique et les impératifs économiques. Sa structure, un partenariat stratégique où l'université détient 60% des parts et le professeur Dr. Semerd Nawal, figure éminente de la Faculté des Sciences Économiques, les 40% restants, illustre une approche novatrice de la valorisation de l'expertise interne. Cette collaboration démontre une volonté manifeste de traduire la recherche et l'enseignement en applications concrètes, créatrices de valeur. Lancée officiellement le 28 novembre 2024, "Macta Invest" s'est rapidement attelée à la formulation de programmes et d'activités centrés sur l'investissement dans le capital humain. Sa mission principale est d'accompagner les étudiants et les porteurs de projets émergents, en leur offrant des consultations approfondies et des formations ciblées. L'objectif est clair à savoir les qualifier stratégiquement, les outiller pour surmonter les défis inhérents à l'entrepreneuriat et les familiariser avec les mécanismes modernes de financement et de gestion des affaires. L'ambition de "Macta Invest", selon le premier responsable de l'université, ne se limite pas à l'incubation de jeunes pousses. L'entreprise vise une entrée remarquée sur le marché boursier par l'obtention d'une accréditation officielle pour sa plateforme électronique. Cette dernière est destinée à faciliter la levée de fonds auprès d'investisseurs et d'hommes d'affaires, un mécanisme essentiel pour le soutien et la croissance des entreprises algériennes. Une telle démarche positionnerait l'université non seulement comme un centre de savoir, mais aussi comme un pôle de financement et un facilitateur de l'écosystème entrepreneurial. En somme, la création de "Macta Invest" à l'Université « Djillali Liabès » est bien plus qu'une simple diversification institutionnelle. C'est un changement de paradigme qui redéfinit le rôle de l'université dans la société. En se positionnant comme un partenaire économique actif, capable de "fabriquer des solutions" et d'accompagner les mutations du tissu économique, l'université de Sidi Bel-Abbès se profile comme un modèle pour l'enseignement supérieur algérien et un acteur clé du développement national. Cette initiative illustre une compréhension profonde de la nécessité d'aligner la production de connaissances avec les exigences du monde réel, jetant les bases d'une ère nouvelle où l'académie et l'économie convergent pour un progrès mutuel.

Mohamed Nouar

Saïda

Trottoirs accaparés par les commerçants

Toutes les rues de la ville sont presque paralysées et squattées par les commerçants et autres vendeurs à la sauvette. Il est impossible de circuler librement dans une ville devenue un Grand Souk à ciel ouvert. L'administration locale peine à mettre un terme à l'activité informelle, devenue, ces dernières années, une source importante d'emploi. A défaut de contrôle et de suivi sur le terrain par les services compétents, le commerce informel est en pleine expansion à Saïda. Même les gérants de café suivent la tendance, sortant, sans vergogne, leurs chaises et leurs tables sur les trottoirs avec tous les désagréments que cela comporte. Alors que faire? OULD OGBAN

Sonelgaz à Mostaganem

La société fait un saut qualitatif

Par Charef Kassous

Mercredi dernier, la Direction de la Sonelgaz de la wilaya de Mostaganem a accueilli la presse locale pour une conférence à travers laquelle a été présenté le bilan de l'année 2024. Sid Ahmed Attalah, Directeur général de la société, accompagné de Hadj Bahri Aidrous, directeur de la centrale électrique ainsi que de Rahmane Bouali et Larbi Larid, respectivement STOS et STG, a animé la rencontre avec les médias locaux. A l'entame de son exposé, le premier responsable de la Sonelgaz a mis en exergue les efforts consentis, à travers des programmes substantiels, contribuant activement à la dynamique du développement de la wilaya. A ce titre, il a valorisé le soutien énergétique apporté aux 160 exploitations agricoles et assuré qu'à Mostaganem, les objectifs escomptés par l'autorité de la wilaya ont été largement atteints. D'autre part, il a abordé la perspective des extensions en moyenne et basse tensions au profit de l'agriculture locale. La réhabilitation des réseaux et la politique de maintenance sont, selon lui, un engagement de la société qui conforte sa stratégie et vise à préserver le flux énergétique dans des conditions optimales, surtout en période de forte consommation.

La présentation a fait état aussi de certaines contraintes rencontrées par la Sonelgaz. Il s'agit des vols fréquents de câbles électriques qui perturbent les réseaux çà et là. La seconde, ce sont les dettes estimées à 84 milliards de centimes dont 80 milliards proviennent de factures impayées des collectivités locales et 04 milliards du secteur privé. Des programmes de raccordement en électricité et gaz de ville, dira le directeur, ont atteint les 97 % et 60% respectivement, ce qui traduit l'ambition de Sonelgaz à satisfaire une demande constamment croissante. Les énergies renouvelables, par le solaire, est une politique déjà inscrite dans les plans de développement du Groupe Sonelgaz sauf que les priorités en installations répondent à des critères géographiques dûment arrêtés. Pour ce qui est de la démarche écologique, le directeur a notifié à la presse que la protection de l'environnement est le dada favori de la société car tout en étant une institution citoyenne, Sonelgaz s'investit par des moyens colossaux pour préserver l'environnement. Interrogé sur les détecteurs de CO2 au niveau des logements, le responsable a expliqué, malgré une résistance des citoyens, entre 2023 et 2024 et à ce jour, 7.499 appareils ont été installés. La numérisation, ajoutera le

directeur, est une nécessité absolue et Sonelgaz s'est alignée dans cette perspective préconisée par les pouvoirs centraux du pays. Le volet formation à Sonelgaz, affirme Sid Ahmed Attalah, est un axe nodal car elle touche tous les effectifs surtout dans le domaine technologique et de la sécurité. Sur un autre volet qui est la sensibilisation relative au bon usage de l'énergie et l'efficacité énergétique, il expliquera que bon nombre de campagnes et de journées "portes ouvertes" ont été lancées dans ce contexte et sollicitera le soutien de la presse locale pour les prochains programmes. Hadj Bahri Aidrouss et en sa qualité de directeur de la centrale électrique, une centrale classée, en phase de finalisation, a assuré que le projet de 1.450 MGW reste un atout considérable pour l'avenir énergétique local et national. Il a affirmé, par ailleurs, que de nouvelles turbines ont été récemment installées, plaçant le projet à 70% de son état d'avancement. 2.025 travailleurs (cadres, maîtrise et exécutants) exercent au niveau du projet dont 500 étrangers (philippins, indonésiens et coréens) soit un grand pourcentage de la wilaya. Cette conférence a mis la lumière sur l'avenir énergétique décodé par un plan très ambitieux. Une stratégie qui s'accomplit par un saut de qualité avéré.

Le ministre de l'Enseignement supérieur en visite à Tiaret

Pour de nouvelles structures et de nouveaux projets

Par L. Bouhala

Ce jeudi, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, est arrivé dans la wilaya de Tiaret pour une visite de travail et d'inspection, accompagné de ses directeurs centraux. Il a été reçu par le wali, M. Said Khalil, le président de l'Assemblée populaire de wilaya, le wali délégué de la wilaya déléguée de Ksar Chellala, M. Tawfik Daoudi, les autorités civiles et militaires, les députés des deux Chambres, le directeur de cabinet, le recteur de l'Université «Ibn Khaldoun», le SG de la wilaya déléguée de Ksar Chellala, M. Adel Rahail, le délégué local du médiateur de la République, les membres du Conseil supérieur de la jeunesse et les cadres de la communauté universitaire. Lors de cette visite, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a procédé à la pose de la première pierre pour la mise en œuvre de nouvelles structures et de nouveaux projets au sein de son secteur, ce qui renforcera le secteur de la recherche dans la wilaya. Ainsi, le premier point de sa visite a été la wilaya déléguée de Ksar Chel-



lala par l'inspection du projet de 1.000 places pédagogiques et de 500 lits où les travaux sont actuellement en cours. Ces projets contribueront à renforcer les structures pédagogiques et de services du secteur de l'enseignement supérieur à la wilaya déléguée Ksar Chellala. De retour à Tiaret, le ministre a inauguré des sites de l'université (incubateur de projets, centre d'appui à l'entrepreneuriat, centre d'intelligence artificielle, bureau de liaison universitaire) dans la wilaya de Tiaret. En marge de sa visite au centre d'appui à l'entrepreneuriat, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a procédé à la remise des actes d'éligibilité bancaire et des certificats de qualification pour le soutien de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (NASDA), à six bénéficiaires et de l'accompagnement de cette Agence. L'objectif est de lancer leurs ambitieux projets d'entrepreneuriat dans les secteurs de l'industrie et des services. Le ministre de l'Enseignement supérieur

et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a poursuivi sa visite dans la wilaya de Tiaret, par la visite de l'annexe médicale et de l'institut vétérinaire de Tiaret. Lors de sa présence au siège de l'université « Ibn Khaldoun », le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, accompagné du wali de Tiaret, M. Said Khalil, et du président de l'Assemblée populaire de wilaya, a présidé la cérémonie de remise des diplômes de la première promotion d'étudiants étrangers de la Faculté des Lettres et Langues Étrangères de l'Université « Ibn Khaldoun » de Tiaret, spécialité anglais. Cette cérémonie comprenait huit étudiants nigériens. En fin de visite, le ministre s'est félicité des avancements des travaux de réalisation de tous les projets du secteur, tout en insistant sur le respect des délais et de la meilleure prise en charges des espérances des étudiants et tout l'encadrement, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Béjaïa

Pour un été sans accident de la circulation

Par Hocine Smaïli

La saison estivale, à Béjaïa comme ailleurs, est malheureusement synonyme d'une recrudescence des accidents de la circulation, un phénomène dont le bilan ne cesse de s'alourdir d'année en année. Face à cette situation préoccupante, les services de sécurité multiplient les initiatives pour freiner l'hécatombe routière. Dans ce cadre, les services de la Sûreté de wilaya de Béjaïa ont lancé une vaste campagne de sensibilisation, en coordination avec la Gendarmerie nationale, la Protection civile et plusieurs partenaires actifs sur le terrain. «Ce dispositif vise principalement les conducteurs de tous types de véhicules ainsi que les usagers de la voie publique, et s'étendra tout au long de la période estivale», indique un communiqué de la

Cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Le programme, mis en œuvre dès le début de la saison, comprend l'organisation de campagnes de sensibilisation à l'intention des conducteurs. Ces actions sont supervisées par les cadres et agents de la Direction de la sécurité publique, en collaboration avec le Bureau de communication et plusieurs intervenants locaux. «Des conseils et consignes ont été diffusés, incitant les automobilistes à respecter scrupuleusement le Code de la route, à éviter les excès de vitesse, à ne pas conduire en état de fatigue ou de somnolence, à s'abstenir d'utiliser leur téléphone au volant, à faire des pauses régulières durant les longs trajets et à bannir tout comportement dangereux ou irresponsable», précise encore le communiqué. Un accent particulier a également été mis sur la nécessité d'être

vigilant, de faire preuve de responsabilité au volant et de ne pas stationner de manière anarchique, au risque de perturber la fluidité de la circulation. Des dépliants d'information ont été distribués dans le cadre de cette campagne pour sensibiliser les automobilistes aux dangers accrus des accidents en été, période marquée par une forte affluence vers les plages et les zones touristiques de la wilaya. Par ailleurs, la Sûreté de Béjaïa participe activement à la campagne nationale de sensibilisation à la sécurité routière, lancée par la Gendarmerie nationale, qui s'étend, elle aussi, sur toute la durée de la saison estivale. Enfin, les services de sécurité ont renforcé leur présence sur les plages et les principaux axes routiers afin d'assurer une surveillance accrue et prévenir les comportements à risque sur les routes.

Sétif

Cérémonie de sortie d'une promotion unifiée d'agents de police

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a présidé, lundi à l'École de formation d'officiers de police de Sétif «Défunt Moudjahid Ahmed-Loulou», la sortie de la promotion unifiée de juin 2025 d'agents de police. Le DGSN a passé en revue, au début de la cérémonie, la promotion unifiée sortante constituée d'un total de 1.579 policiers dont 1.254 de l'école de formation d'officiers de police de Sétif, 124 du centre d'instruction spécialisé de Fesdis (Batna) et 201 du centre d'instruction spécialisé de Tébessa. Le commandant de l'École de formation d'officiers de police de Sétif, le contrôleur de police Youcef Bouchemal, a souligné, dans une allocution d'ouverture, que cette promotion «a reçu une formation théorique et pratique approfondie pendant 12 mois, comprenant une préparation psychologique, une préparation physique, des activités sportives et une formation intégrée». Cette formation, qui combine les connaissances policières, sécuritaires et juridiques, s'est appuyée sur des techniques pédagogiques avancées, au premier rang desquelles une simulation professionnelle réaliste qui assure une préparation complète sur le terrain et une préparation durable,



permettant aux élèves d'avoir un contact direct avec la réalité pratique et une connaissance précise des tâches policières, en vue de les préparer à faire face aux défis du terrain», a-t-il ajouté. Les élèves sortants ont ensuite prêté serment devant une assistance constituée des autorités locales civiles, militaires et judiciaires, du wali de Constantine, du représentant du commandant de la 5ème région militaire et de plusieurs cadres de la sûreté nationale, avant la remise des grades et des diplômes aux majors de promotion et la traditionnelle remise du drapeau et la baptismation de cette promotion unifiée du nom du Martyr du devoir national, l'agent Aymen Berkane (1999-2025).

La cérémonie de sortie a également donné lieu à différentes exhibitions de close-combat, de techniques de self-défense et d'interventions de protection de citoyens. Au terme de la cérémonie, la famille du Martyr du devoir national, Aymen Berkane, a été honorée. Né le 19 août 1999 à Bouira, Aymen Berkane avait rejoint les rangs de la Sûreté nationale le 23 juin 2024 en tant qu'élève à l'école d'officiers de police «Ahmed-Loulou» de Sétif. Le sort a voulu qu'au cours du stage qu'il effectuait à la sûreté de daïra d'Akbou (Bejaia), il soit agressé à l'arme blanche alors qu'il réglémentait la circulation. Il décéda des suites de ses blessures le 12 mars 2025.

El Tarf

50 artisans à une exposition nationale de produits en corail, d'huiles et leurs dérivés

Pas moins de 50 artisans venus de 15 wilayas du pays participent, depuis mercredi à El Kala (El-Tarf), à une exposition nationale de produits en corail, d'huiles et leurs dérivés. L'événement, organisé par la Direction du tourisme et de l'artisanat, en coordination avec la Chambre de l'artisanat et métiers, se tient à l'occasion de la Journée nationale du tourisme, selon la direction locale du secteur. La Directrice du tourisme et de l'artisanat, Madja Zenadi, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que la wilaya d'El Tarf, "connue pour ses forêts et la densité de son

couvert végétal, figure parmi les régions leaders dans l'artisanat lié à l'extraction d'huiles essentielles, ainsi que dans la fabrication de bijoux ornés de corail, tels que les colliers, les bagues et les bracelets". En marge de cette exposition qui se poursuivra jusqu'au 30 juin, des stages de formation seront organisés au profit des participants dans les domaines de l'extraction d'huiles essentielles, obtenues par extraction mécanique, à la vapeur d'eau ou par distillation sèche, et de la fabrication de bijoux en corail et ce, afin de promouvoir et de valoriser ces métiers à même de renforcer

le rôle de la wilaya d'El Tarf en tant que pôle national dans ce domaine, a fait savoir la même responsable. Le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers, Abdelkader Khenagoui, a précisé que cette exposition "entre également dans le cadre de l'animation de la saison estivale 2025 et vise à soutenir les artisans dans la promotion de leurs produits". Brahim Khelifi, un artisan de Tlemcen spécialisé dans les pierres précieuses, approché par l'APS, considère, quant à lui, que l'activité qu'il pratique "pourrait être un acquis considérable pour l'industrie traditionnelle algérienne".

Mme Hamlaoui à Souk Ahras

«La société civile, un pilier fondamental dans la nouvelle Algérie»



La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, a souligné, mardi à Souk Ahras, que la société civile est un "pilier fondamental dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle", de par son rôle vital dans la consolidation de la conscience collective, la protection de la cohésion nationale et l'accompagnement des efforts de l'Etat aux niveaux national et local. Mme Hamlaoui a indiqué, lors d'une rencontre avec les acteurs de la société civile à la maison de la culture Tahar-Ouettar de Souk Ahras, que l'Algérie "compte sur les élites actives de la société civile, notamment les jeunes, pour relever les différents défis et parachever le processus d'édification nationale dans un esprit collectif et de responsabilité historique". "On ne peut parler d'une Algérie forte et solidaire sans une société civile organisée et mobilisée à travers le territoire national", a-t-elle ajouté, soulignant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a été le premier à valoriser ce rôle en constitutionnalisant la société civile, en 2020, et en l'intégrant dans le système politique du pays dans le cadre de la démocratie participative. Elle a rappelé, dans ce contexte, les efforts déployés par les acteurs de la société civile à Souk Ahras, avant d'appeler les jeunes de la région à "assumer leurs responsabilités historiques dans la préservation de l'héritage national et au service d'intérêt général".

Laghouat

Journée d'information sur le Centre d'instruction de la Défense contre aéronefs

Le Centre d'instruction de la Défense contre aéronefs "Chahid Ahmed Taouti" de Laghouat a organisé lundi une journée d'information ouverte au public et aux représentants des organes de la presse nationale. La manifestation a été présidée, au nom du commandant de la 4ème Région militaire, par le directeur de l'Ecole d'application de la défense contre aéronefs (EA-DCA), le général Si Youcef Daies, dans le cadre de l'exécution du plan 2025 de communication sectoriel, propre au commandement des forces terrestres. Selon les responsables du Centre d'instruction, l'événement a permis au public de s'enquérir de près des missions et spécialités de formation et d'instruction de cet établissement formateur de Djounoud dans l'arme de la défense contre aéronefs, aussi bien pour le commandement des forces terrestres que pour les autres commandements et directions de l'Armée nationale populaire (ANP). Les visiteurs se sont informés des programmes pédagogiques dispensés au niveau de ce Centre, aux volets théorique et pratique et à l'appui d'équipements technologiques modernes, pour la formation d'éléments de haute compétence, ainsi que de la vie quotidienne des élèves, au plan des activités culturelles, sportives et récréatives. L'opportunité de cette manifestation, qui entre dans le cadre de la consolidation de la relation Armée-Nation, a été saisie par de nombreux jeunes pour s'enquérir aussi des critères et modalités d'accès au Centre, ainsi que des perspectives professionnelles et militaires qu'il ouvre dans le domaine de la Défense contre aéronefs.

Acteur majeur de la victoire de Manchester City en CMC

Récital d'Aït Nouri face à la Juventus

Par Rachid BELARBI

Titulaire dans son poste préférentiel de piston gauche pour son deuxième match officiel avec son nouveau club de Manchester City, le défenseur international Rayab Aït Nouri a livré une masterclass jeudi soir en Coupe du Monde des clubs. De très bon augure aussi bien pour lui que pour les Verts de Vladimir Petkovic. Déjà qualifié, les Skyblues ont, d'ailleurs, signé une troisième victoire en autant de rencontres de la Coupe du Monde des clubs de la FIFA face à la Juventus (5-2) et assuré la première place du groupe G grâce à des buts signés Jérémy Doku, Erling Haaland, Phil Foden et Savinho. Après avoir battu le Wydad Casablanca (2-0), puis Al-Alaïn (6-0), les joueurs de Pep Guardiola ont, en effet, offert un nouveau récital en dominant la Vielle Dame avec, en prime, un Aït Nouri de gala. Le latéral algérien a, ainsi, d'emblée donné le ton en mettant le feu dans la surface de réparation turinoise peu après le début de la rencontre, avant de centrer au second poteau pour Bernardo Silva, dont la tête à bout portant a été repoussée par Michele Di Gregorio alors



qu'on jouait à peine la 4ème minute. L'ouverture du score porte également son sceau puisqu'il a été l'auteur d'une passe en profondeur sensationnelle à destination de Doku qui a laissé Pierre Kalulu sur place d'un joli crochet avant d'enrouler le ballon et le placer à gauche du keeper italien (5'). L'ancien sociétaire de Wolverhampton a joué durant 75 minutes durant lesquelles il s'est bien acquitté de ses tâches défensives mais a aussi et surtout été très présent offensivement, régaland les présents et confirmant qu'il s'est parfaitement intégré dans le onze de Pep Guardiola. Le tacticien catalan n'a, d'ailleurs, pas hésité à tres-

ser des lauriers à sa recrue estivale dès sa première partition face à Al-Aïn, laissant croire qu'il en fera assurément l'un de ses hommes de base. Aït Nouri est, un grand talent, surtout dans le dernier tiers, beaucoup de qualités. Défensivement, il peut jouer sur les côtés, à l'intérieur... et dans le dernier tiers, il est très intelligent. Vraiment très bon» se félicitait, ainsi, le technicien aux 6 titres de champion d'Angleterre. Les Citizens seront, pour rappel, opposés aux Saoudiens d'Al-Hilal en 1/8ème de finale, mardi prochain à partir de 2h alors que la Juventus de Turin croisera la route du Real Madrid.

Les affiches des huitièmes de finale

Les affiches des huitièmes de finale du Mondial des clubs qui s'achève le 13 juillet aux Etats-Unis sont connues à l'issue des matches joués mardi. Le programme des huitièmes de finale du Mondial des clubs, dans une formule inédite élargie à 32 clubs promet des affiches inédites. Les 32 équipes en lice étaient réparties en huit groupes de quatre. Les deux premiers de chaque groupe sont qualifiés pour les huitièmes de finale (horaires en heures algériennes).

28 juin, 17h00: Match 49: Palmeiras – Botafogo, à Philadelphie

28 juin, 21h00: Match 50: Benfica – Chelsea, à Charlotte

29 juin, 17h00: Match 51: Paris SG – Inter Miami, à Atlanta

29 juin, 21h00: Match 52: Flamengo – Bayern, à Miami

30 juin, 20h00: Match 53: 1er groupe E – Fluminense, à Charlotte

1er juillet, 02h00: Match 54: 1er groupe G – 2e groupe H, à Orlando

1er juillet, 20h00: Match 55: 1er groupe H – 2e groupe G, à Miami

2 juillet, 02h00: Match 56: Borussia Dortmund – 2e groupe E, à Atlanta

Quarts de finale:

4 juillet, 20h00: Match 57: vainqueur Match 53 – vainqueur match 54, à Orlando

5 juillet, 02h00: Match 58: v M49 – v M50, à Philadelphie

5 juillet, 17h00: Match 59: v M51 – v M52, à Atlanta

5 juillet, 21h00: Match 60: v M55 – v M56, dans le Grand New York

Demi-finales:

8 juillet, 20h00: v M57 – v M58, dans le Grand New York

9 juillet, 20h00: v M59 – v M60, dans le Grand New York

Finale:

Le 13 juillet à 20h00 au MetLife Stadium, dans le Grand New York

Mercato

Zorgane annoncé à l'Union Saint-Gilloise



Adem Zorgane (SC Charleroi) est sur le point de s'engager avec l'Union Saint-Gilloise, sacré champion de Belgique 2025, ont indiqué ce jeudi plusieurs médias belges. Un accord avoisinant les 5 millions d'euros a été trouvé entre le Sporting Charleroi et l'USG pour le transfert de Zorgane (24 ans). Zorgane, qui évoluait depuis 2021 sous les couleurs du club carolo, règle actuellement les derniers détails liés à son futur contrat de quatre ans avec la formation bruxelloise. Le Royal Antwerp FC, également intéressé par le profil de Zorgane, a proposé un salaire lar-

gement supérieur à celui offert par l'USG. Toutefois, le club anversoïse n'a pas été en mesure de répondre aux exigences financières fixées par Charleroi pour libérer son joueur. L'Union Saint-Gilloise, qualifiée pour la prochaine édition de la Ligue des Champions, est dans attente du feu vert pour convoquer Zorgane afin de passer la traditionnelle visite médicale préalable à la signature de son contrat. Zorgane avait rejoint Charleroi en 2021, pour un contrat de quatre saisons, en provenance du Paradou AC, qu'il allait le prolonger en août 2024, jusqu'en juin 2027.

Décès de l'ancien international Djamel Chaïbi

L'ancien footballeur international algérien de l'ES Sétif Djamel Chaïbi, est décédé, mardi à Sétif, à l'âge de 60 ans, a appris l'APS auprès de ses proches. Feu Djamel Chaïbi, né le 25 avril 1965, à Sétif, évoluait au poste de défenseur axial. Il avait participé, dans les rangs de l'équipe nationale Juniors, alors entraînée par le regretté Abdelhamid Kermali, à la Coupe du monde de la catégorie, en 1979 au Japon. Il avait également disputé et remporté la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Juniors durant la même année, et compte une sélection en équipe nationale A.

Pour des travaux de restauration et réhabilitation

Les stades de Chelghoum Laïd et Boumerdès fermés

Les stades du 11 décembre (Chelghoum Laïd) et Djilali Bounaâma (Boumerdès) seront fermés plusieurs mois, pour des travaux de restauration et réhabilitation. « Les stades de Chelghoum Laïd et Boumerdès seront fermés la saison prochaine, car les autorités locales ont y entamé des travaux de rénovation, qui peuvent durer plusieurs mois. Les clubs domiciliés dans ces stades sont donc avisés de la situation » a indiqué la LNFA (Ligue nationale du football amateur) dans un communiqué, publié sur son site officiel. L'instance chargée de la gestion de la compétition amateur a exhorté les clubs qui y sont domiciliés à prendre leurs dispositions en prévision de la prochaine saison, qui démarre le samedi 6 septembre 2025. Parmi les clubs concernés par cette domiciliation, l'IB Khemis El Khechena et la JS Bordj Menaiel, qui reçoivent leurs adversaires à Boumerdès, et le Hilal Chelghoum Laïd, qui lui joue habituellement au stade du 11 décembre. Pour rappel, l'IBKEK et le HBCL figurent dans le Groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football, où évoluent également l'AS Khroub, Béni Oualbane, le CR Béni Thour, le CA Batna, la JS Bordj Menaiel, la JSD Jijel, le MO Béjaïa, le MO Constantine, le MSP Batna, le NC Magra, le NRB Tleghma, l'US Biskra, l'US Chaouia et l'USM Annaba.

Mondial U21 de handball Défaite de l'Algérie face à la Serbie

La sélection d'Algérie de handball des moins de 21 ans (U21) s'est inclinée (34-25) face à son homologue de la Serbie, en match de classement (17e-20e places) du Mondial 2025 de la catégorie, disputé jeudi à Sosnowiec en Pologne. Suite à cette défaite, la sélection nationale sera opposée vendredi (13h00) à la Pologne, battue par l'Islande (32-38), pour les 19e et 20e places, alors que la Serbie et l'Islande en découdront pour les 17e et 18e places. Les quarts de finale du Mondial 2025 se disputent ce jeudi dans les villes de Sosnowiec et Katowice, tandis que les demi-finales se joueront le lendemain (27 juin) à Plock et Kielce. La finale et le match de classement pour la 3e place sont fixés au dimanche 29 juin.

Ouverture du 11e festival international de l'Inchad



La 11ème édition du festival culturel international de l'Inchad s'est ouverte, mercredi au Théâtre régional Mohamed-Tahar Fergani de Constantine, dans une ambiance remarquable.

Le directeur central du livre et de la lecture au ministère de la Culture et des Arts, Tidjani Tama, représentant le ministre du secteur, a souligné dans une allocution prononcée lors de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation, que cet événement culturel et artistique est venu "célébrer la beauté du verbe et la splendeur de l'image".

Il a ajouté que l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) dans les soirées de cette 11ème édition "traduit l'ouverture de cette manifestation sur les évolutions que le monde connaît aujourd'hui, et confirme la capacité de l'acte culturel à s'adapter aux transformations technologiques".

M. Tama a souligné, à ce propos, que cette tendance "ouvre de nouveaux horizons à la créativité et donne aux Mounchidine des outils modernes leur permettant de réaliser des interprétations alliant originalité et innovation".

La soirée inaugurale de cette édition, placée sous le slogan "les voix de l'Inchad chantent l'Algérie glorieuse", a été animée par le Mounchid, Abderrahmane Bouhbila, de Constantine, au cœur d'un décor mystique conçu grâce aux techniques de l'IA, qui a fait revivre la Hidjra du Prophète Mohamed (QSSSL) de la Mecque à Médine, devant un public attentif et subjugué par la performance.

La troupe omanaise "Aridj" a participé, aux côtés d'Abderrahmane Bouhbila, à l'animation de la 1ère soirée du festival en présentant des chants spirituels, dans une atmosphère toujours empreinte de mysticisme.

Le public était admiratif du spectacle présenté par cette troupe du Sultanat d'Oman qui a subtilement mêlé Maqams orientaux et rythmes soufis, donnant une dimension aussi spirituelle qu'esthétique à ce rendez-vous culturel qui accueille, à chaque édition, un florilège de groupe et d'artistes du monde arabe et musulman.

Le commissaire du festival, Abdelali Louahouah, s'est félicité de la bonne organisation de cette édition qui se caractérise par une "participation qualitative" de Mounchidine issus de plusieurs pays arabes et musulmans.

La 11ème édition du festival culturel international de l'Inchad, qui réunit 7 formations artistiques locales et 9 troupes étrangères, se poursuivra jusqu'au 30 juin au théâtre régional Mohamed-Tahar Fergani.

Centre national du cinéma et de l'audiovisuel

Annnonce de la liste des projets du programme "Hiya" destiné aux cinéastes algériennes

Le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA) a dévoilé, mercredi à Alger, les noms des cinq (5) candidatures sélectionnées pour participer au programme "Hiya" destiné à encourager et accompagner la créativité des femmes algériennes porteuses de projets cinématographiques, indique un communiqué du CNCA. La même source précise que la liste des cinq projets retenus dans le cadre du programme "Hiya" comprend ceux de Hana Gherbi, Chafika Djebaili, Sirine Achir, Ania Sedda Brinis et Amira Ouadah.

La commission spéciale chargée d'évaluer les projets reçus par le CNCA a "salué la qualité artistique de toutes les œuvres soumises", souligne le communiqué précisant qu'étant donné le nombre "très limité" de places disponibles pour cette session, - cinq places seulement-, la sélection a été jugée "difficile" notamment en raison du grand nombre de candidatures.

Le communiqué du CNCA a affirmé dans ce cadre que "la décision de la commission ne remet pas en cause la qualité des œuvres non retenues, ni la valeur des projets présentés".

Le 25e Festival européen de musique s'ouvre à Alger

Le 25e Festival européen de musique s'est ouvert, jeudi soir à Alger, avec "Odyssea", une cantate époustouflante dans le genre "Opéra-Pop", animé par le compositeur et maestro belge Henri Seroka, à la direction de l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger et son compatriote, le contre-ténor Dominique Corbiau au chant. Le nombreux public du théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) a été embarqué par le duo belge, pour la première fois en Algérie, dans une randonnée onirique à douze escales, savourant allégrement dans des atmosphères empreintes de solennité, tous les moments de ce spectacle inaugural durant lequel les émotions sont montées en crescendo.

Ainsi, l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger et le Chœur polyphonique d'Alger ont brillé grâce aux partitions prolifiques d'Henri Seroka, un compositeur au génie créatif singulier qui a restitué dans un nouvel habillage musical mêlant l'Opéra à la musique Pop, la cantate du célèbre poème d'Homère sur le périlleux voyage d'Ulysse après la légendaire guerre de Troie. Dès l'entame du récital, un fond musical planant aux nuances dosées avec minutie des pupitres des instruments à cordes et à vent, ainsi que celui des chœurs, laissait s'installer presque en sourdine, une harmonisation mélodique apaisante, transférant ainsi, le long voyage d'Ulysse le roi (un des héros les plus célèbres de la mythologie grecque) dans la réflexion et la méditation.

Sur cette distribution symphonique,



soutenue par moments par Yani Ait Menguellet à la guitare électrique et Marguerite Douliche à l'accordéon, s'étalait judicieusement le rendu du contre-ténor, à la voix douce et à la tessiture large, Dominique Corbiau qui laissait alors majestueusement s'exprimer l'âme dans un sentiment d'apaisement et de félicité.

En présence de l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, M. Diego Mellado Pascua et de plusieurs représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger (celles des pays participants à ce festival notamment), le duo belge a rendu entre autres pièces, "Insula Ithaca", "Sirenes", "Calypso", "Nausicaa Cyclops", "Mater Matuta", "Aeolus", "Odyssea" et "Finale Lotophagos".

Dans son allocution d'ouverture, M. Diego Mellado Pascua a fait remarquer qu'après 25 éditions, le Festival européen de musique "a désormais son public", rappelant que ce festival était principalement dédié à la "création de passerelles d'échanges et de dialogue interculturels entre l'Europe et l'Algérie".

Auparavant, une vingtaine de choristes du Chœur polyphonique d'Alger, dirigé par le jeune chef de Chœurs, aux grandes compétences, Zohir Mazari, a rendu dans la rigueur stricte des normes académiques, les extraits d'une dizaine de pièces de différents répertoires musicaux. De la musique pop-rock avec "We will Rock You" du groupe anglais "Queen", au jazz, avec "Over the Rainbow", d'Harold Arlen (1905-1986), passant par le classique universel, avec "L'amour est un oiseau rebelle", habanera de Georges Bizet (1838-1875), brillamment interprétée avec une voix suave par la soprano Sirine Dina Khiari, le Chœur polyphonique d'Alger a promené l'assistance, près d'une demie heure durant, dans le souvenir et la nostalgie.

A l'issue de ce récital lyrique, le duo belge, qui a exprimé son "bonheur de se produire devant le public algérois, si chaleureux et accueillant", ainsi que l'ensemble des artistes, ont été longuement applaudis par les spectateurs, unanimes à dire leur "satisfaction d'avoir assisté à cette belle soirée inaugurale".

15e Festival culturel de la chanson et musique Kabyles

20 artistes et 10 concurrents attendus à Bejaia

Une vingtaine d'artistes connus dans divers styles populaires et une dizaine de concurrents sont atten-

dus à Bejaia, du 2 au 5 juillet prochain pour animer la 15e édition du Festival culturel local de la chanson et de la musique kabyles, selon le commissaire de l'événement, Yazid Abdi.

L'événement qui fait office d'une fête totale de la musique et de la chanson prévoit pas moins de neuf plateaux dont 5 programmés au stade scolaire de Bejaia, attendant au siège de la wilaya et 4 prévus en balade dans les communes d'Adekar, Akfadou, Amizour et Kherrata.

Parallèlement, des candidats de 7 wilayas, notamment Bejaia, Tizi-Ouzou, Jijel, Bordj Bou Arridj, Alger et Boumerdès prendront part à la compétition pour décrocher la timbale qualificative au Festival de la musique et de la chanson Amazighes, prévue en fin d'année à Tamanrasset. Tous, étant arrivés à ce stade, après des concours et des présélections subies dans leurs régions d'origine.

Pour l'occasion, chacun s'est qualifié après présentation et interprétation de sa propre création qu'il aura ainsi à rééditer, en public durant ce festival, ouvert exclusivement aux jeunes talents et aux nouvelles propositions qu'il s'agisse de texte ou de musique. "C'est un tremplin aux jeunes auteurs, compositeurs, interprètes en devenir", a souligné Yazid Abdi, "Azifas", de son nom d'artiste.

Azifas qui pour corroborer son propos n'a pas manqué de rebondir sur le succès du groupe "Iftioudjene", "les étincelles", vainqueur de la 14e édition, lequel outre la production de son premier "Single", fait l'objet de sollicitations assidues sur tout le territoire national.

Des conférences-débats et des masters-class ont été également retenus dans ce cadre afin de faire de ce rendez-vous, un moment culturel de première main.

Alligator Alcatraz

Le nouveau projet de prison pour immigrés de Trump... au milieu des prédateurs

Un nouveau projet de prison, dont les travaux ont déjà commencé, divise la Floride, « l'Alcatraz des alligators ». Il s'agit d'un campement de caravanes et de tentes destiné à accueillir 5 000 sans papiers au milieu d'une zone humide censée être protégée. Confronté à l'ampleur des travaux à réaliser à Alcatraz pour pouvoir rouvrir les portes de la mythique prison et y envoyer les sans papiers, Donald Trump a trouvé une alternative tout aussi déroutante. Le projet « Alligator Alcatraz » ou « l'Alcatraz des alligators » a été révélé en cette fin du mois de juin par le procureur général de Floride, James Uthmeier : un aérodrome désaffecté situé dans une zone déserte au cœur des Everglades, à environ 72 km à l'ouest de Miami (Floride), va être transformé en prison pour immigrants illégaux. Selon le « Miami Herald », les travaux ont été lancés lundi 23 juin et ne devraient durer que quelques jours avant que cette prison de l'ICE n'accueille 1 000 lits répartis dans des caravanes et des tentes « robustes » - en dépit des étés caniculaires enregistrés chaque année dans la région... Mais « 5 000 détenus », selon le Département de la Sécurité intérieure, cité par le « Washington Post ». Des toilettes portables et des générateurs industriels ont commencé à être installés sur les lieux, qui ont été mis à disposition par l'État avec l'accord de son gouverneur républicain, Ron DeSantis, et où l'eau sera acheminée chaque

jour par camions-citernes. Ce projet engendre de nombreuses craintes. D'une part en raison des conditions d'accueil qui s'annoncent plus que rudimentaires et d'autre part, par la localisation du lieu. L'ancien aérodrome est entouré de zones humides remplies d'alligators, de serpents, de moustiques, mais surtout de dizaines d'espèces menacées ou en voie de disparition. Ce projet pourrait, de fait, porter atteinte à cette réserve de biodiversité essentielle et avoir des « conséquences sur les déchets humains, les besoins en assainissement, l'approvisionnement en eau et les aménagements annexes »... Et ce alors même que l'État et le gouvernement fédéral ont consacré 35 ans et plus de 10 milliards de dollars à restaurer le cours naturel des Everglades, la plus grande zone sauvage subtropicale restante des États-Unis. On ne résout pas le problème de l'immigration en faisant disparaître des gens dans des tentes gardées par des alligators. Cela pourrait aussi mettre en danger les détenus et le personnel du centre. Dans une vidéo promouvant « Alligator Alcatraz, le guichet unique pour mettre en œuvre le programme d'expulsions massives du président Trump », le procureur James Uthmeier a lui-même averti que si « Les gens sortent, il n'y a pas grand-chose qui les attend, à part des alligators et des pythons. Nulle part où aller, nulle part où se cacher. »

« Transformer les Everglades en un camp de détention pour migrants financé par les contribuables est un mélange grotesque de cruauté et de théâtre politique. On ne résout pas le problème de l'immigration en faisant disparaître des gens dans des tentes gardées par des alligators », a notamment fustigé Alex Howard, ancien porte-parole du DHS sous Joe Biden, décrivant l'établissement comme « le petit Guantánamo de Desantis dans le marais ». Le projet fait également débat pour son coût : l'État a cédé l'ancien aéroport pour 20 millions de dollars au gouvernement fédéral alors qu'il en vaudrait, selon la maire de Miami-Dade, Daniela Levine Cava, 190 millions. C'est aussi la Floride qui devra en assurer le fonctionnement, pour un coût d'environ 450 millions de dollars par an, avec tout de même la possibilité de demander un remboursement au gouvernement fédéral. Réponse des services de communication de Ron DeSantis : « Le gouverneur a insisté sur le fait que l'État de Floride, sous sa direction, aiderait le gouvernement fédéral à faire respecter la loi sur l'immigration ». Et de Kristi Noem, secrétaire à la Sécurité intérieure : « Sous la direction du président Trump, nous travaillons à plein régime pour trouver des solutions rentables et innovantes afin de concrétiser le mandat du peuple américain en matière d'expulsions massives d'étrangers en situation irrégulière. »

Inondations en Chine

Le miracle d'une fillette de 8 ans, coincée pendant 7 heures dans les égouts et secourue

La jeune fille a été retrouvée dans les égouts d'une ville de la province méridionale du Guizhou après y avoir passé sept heures bloquée. Les secours ont salué le « courage » et la force de la miraculée. « Nous saluons cette courageuse jeune fille ». Une fillette âgée de 8 ans a été retrouvée vivante plus de sept heures après avoir été emportée par les fortes pluies dans les égouts d'une ville de la province méridionale du Guizhou, en Chine, ont annoncé mardi les secours locaux dont les propos ont été rapportés par NBC News. Lundi, alors qu'elle rentrait de l'école, des « eaux tumultueuses » l'ont entraîné dans un fossé de drainage alors qu'elle tentait de ramasser une chaussure perdue. D'après les secours, la jeune fille a survécu en s'agrippant à une barre horizontale à environ

10 mètres de profondeur dans la canalisation d'égout. Coincée pendant plus de sept heures, elle était « trempée de la tête aux pieds », mais ne présentait « aucune blessure grave apparente », précise le communiqué. « Cette élève de CP a lutté contre l'obscurité totale, le froid et la peur constante avec un calme et une persévérance remarquables. Nous saluons cette courageuse fille », ont répété à plusieurs reprises les autorités. Ce jeudi, au moins six personnes sont mortes et des dizaines de milliers d'autres avaient été évacuées en raison des fortes pluies qui s'abattent sur les provinces du Guangdong, du Guangxi, du Guizhou et du Hubei, dans le sud de la Chine, depuis le 17 juin, selon l'agence de presse officielle Xinhua. Des inondations généralisées ont détruit des bâtiments et des infrastructures. Le gouvernement chinois a al-

loué lundi 300 millions de yuans (41 millions de dollars) de fonds de secours aux zones gravement touchées par les inondations. Au moins 20 rivières ont connu des crues dépassant les niveaux d'alerte en raison de fortes pluies, a déclaré le ministère des Ressources en eau du pays.

New Jersey

Une sauveteuse empalée par un parasol sur une plage

Une jeune sauveteuse travaillant sur une plage d'Asbury Park, dans le New Jersey, a été transpercée par un parasol lors d'un accident étrange survenu le 25 juin. La femme était consciente et alerte lorsqu'elle a été transportée à l'hôpital et son état est actuellement stable.

SOCIÉTÉ | 13

Suisse

Bientôt des radars pour les véhicules qui roulent trop lentement ?

Alors que la Suisse se classe au quatrième rang européen pour la Sécurité routière en 2023, un conseiller national critique les conducteurs trop lents sur les autoroutes suisses, qu'il considère comme un danger pour les autres automobilistes. Les conducteurs suisses ont pour réputation d'être particulièrement prudents au volant. Une image confortée par les chiffres puisque le taux de mortalité routière en 2023 (le nombre de morts rapporté à celui des habitants) le place en quatrième position, parmi les bons élèves en Europe. A égalité avec le Danemark (27 décès pour un million d'habitants) et derrière trois autres pays scandinaves : la Norvège (20), l'Islande (21) et la Suède (22). Mais les Helvètes seraient-ils un poil excessifs ? C'est en tout ce que leur reproche le conseiller national Walter Gartmann (UDC/SG), dans les colonnes de la version suisse de 20 Minutes. « La circulation ne doit plus être perturbée par des conducteurs roulant à une vitesse d'escargot, parfois entre 40 et 60 km/h, sur les autoroutes et routes nationales. » Il a donc déposé une motion afin que les radars ne sanctionnent plus seulement les conducteurs trop pressés, mais aussi ceux qui flânent un peu trop au volant. « Si tous les usagers respectaient les vitesses recommandées, la Sécurité routière serait renforcée, les dépassements dangereux moins fréquents, les embouteillages aussi et les usagers de la route plus détendus. »

Scène surréaliste à Paris

La police diffuse la musique de "Titanic" dans une rue inondée

Entendre Céline Dion chanter "My Heart Will Go On" à Paris, dans une rue inondée, le tout diffusé par une voiture de police? Aussi improbable que cela puisse paraître, cela s'est bel et bien déroulé ce mercredi soir dans la capitale française. Une scène qui n'a pas tardé à faire réagir les internautes sur les réseaux sociaux: "La France est à son prime du divertissement". Une patrouille de police a diffusé la musique du film "Titanic" en passant dans une rue inondée de Paris ce mercredi soir. Une référence au naufrage du célèbre paquebot britannique dans le film de James Cameron (1997). Les internautes ont été conquis par cette scène improbable: "La France est à son prime du divertissement", "C'est ça qu'il faut montrer parfois, la police ce sont des humains et ils ont de l'humour." "Je suis en fou rire", "Ils sont partis chercher Jack", ou encore "C'est ça qu'on aime: une police avec de l'humour, même quand ça déborde", peut-on lire en commentaire de la publication de Brut.

Pékin

Un véhicule percuté des piétons devant une école primaire

Un véhicule a percuté jeudi à Pékin plusieurs piétons près d'une école où sont scolarisés des enfants âgés de six à douze ans, a annoncé la police, qui parle d'un "accident". Des images diffusées en ligne, géolocalisées par l'AFP, montrent des jeunes blessés gisant sur le sol, ainsi qu'un SUV gris encastré dans un arbre, à proximité de vêtements et d'effets personnels éparpillés sur la chaussée. Dans une séquence, on voit un jeune ensanglanté recevoir des premiers soins, dispensés par une personne en combinaison blanche. Vers 13h00 heure locale, "un accident de la circulation s'est produit près de l'intersection de l'avenue Yucai et de la rue Dongmen dans l'arrondissement de Miyun", dans le nord-est de la capitale chinoise, a écrit la police locale dans un communiqué. L'école primaire n°1 de Miyun se trouve à ce carrefour. Un homme de 35 ans, nommé Han, a "percuté" des piétons "en raison d'une mauvaise manœuvre", a ajouté la police, précisant que les blessés ont été transportés à l'hôpital. "Une enquête est en cours sur l'accident", a-t-elle souligné. Peu de temps après leur arrivée, les journalistes de l'AFP ont été somés par les policiers de quitter les lieux.



2

05h00 TFou
10h00 Télésopping samedi
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Météo
12h00 JT 13h
12h40 Reportages découverte
13h50 Reportages découverte
15h10 Les Docs du week-end
16h50 50mn Inside
18h00 50mn Inside le mag
18h50 Première sélection
18h55 Météo
19h00 JT 20h
19h45 Tirage du Loto
19h55 Météo
20h10 Le grand quiz
21h30 Le grand quiz
22h40 Vendredi, tout est permis avec Arthur
23h35 Tirage de l'EuroMillions
23h40 Programmes de la nuit



3

06h57 Plaine orientale
07h53 Wicked
10h36 Flippé
10h40 La boîte à questions
11h23 Voyages au bout de l'effort
12h14 Little Big Fred
13h30 Plateau sport
13h35 La grille Moto
13h55 Moto GP : Grand Prix des Pays-Bas
14h26 Débrief Moto
14h57 Plateau sport
15h02 Canal Rugby Manager
15h31 Plateau sport
15h55 Afrique du Sud / Barbarians
18h00 Canal Rugby Club 1re partie
19h35 Avant-match Top 14
20h05 Toulouse / Bordeaux-Bègles
22h02 Canal Rugby Club le débrief
22h48 Monsieur Poulpe : Nombril



05h00 M6 Kid
06h45 Absolutement stars
09h10 66 minutes : le doc
09h55 66 minutes : grand format
10h45 66 minutes : grand format
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h30 Cauchemar en cuisine
13h35 Cauchemar en cuisine
14h30 Cauchemar en cuisine
15h30 Cauchemar en cuisine
16h30 La meilleure destination vacances
17h30 La meilleure destination vacances
18h45 Le 19.45
19h30 Scènes de ménages
20h10 The Rookie : le flic de Los Angeles
20h55 The Rookie : le flic de Los Angeles
21h45 The Rookie : le flic de Los Angeles
22h35 The Rookie : le flic de Los Angeles

11h55 Journal Météo Climat
12h00 Journal 13h00
12h20 13h15, le samedi...
12h55 Journal Météo Climat
13h00 C'est bon à savoir
13h05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
14h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
15h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
16h10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
16h50 Affaire conclue : la vie des objets
17h00 Tout le monde a son mot à dire
17h35 N'oubliez pas les paroles
19h00 Journal 20h00
19h35 Vestiaires
19h45 Toulouse / Bordeaux-Bègles
22h20 Ceux qui restent
22h55 Ceux qui restent
23h45 A l'instinct
01h15 A l'instinct
10h50 Outremer.l'info
11h00 Enquêtes de région le mag
11h15 ICI 12/13
11h55 Mon côté sud
12h20 Mon côté sud
13h00 Cyclisme : Championnats de France
15h35 Expression directe
15h40 La p'tite librairie
15h45 Le jeu des 1000 euros
16h25 Slam
17h05 Questions pour un champion
18h00 ICI 19/20 édition toutes régions
18h45 Journal Météo Climat
18h55 Tout le sport
19h30 Saveurs de saison
19h35 Cuisine ouverte
20h05 Le secret de la grotte
21h35 Meurtres à Belle-Île
23h40 Journal Météo Climat
23h45 La p'tite librairie
23h50 Les années Mireille Dumas
01h50 Samedi d'en rire
07h35 Catalogne : le défi des pyramides humaines
08h30 Invitation au voyage
09h10 Cuisines des terroirs
09h40 Les super-prédateurs des mers
10h35 Les super-prédateurs des mers
11h35 La bataille de Little Bighorn : une légende du Far West
12h30 Barry Lyndon
15h45 Invitation au voyage
16h30 Le tapir, jardinier des forêts tropicales
17h05 Kirghizistan : Au coeur des monts célestes
17h50 Arte reportage
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h55 Blériot, l'épopée de l'aviation
21h25 Les pionnières de l'aviation : Entre gloire et tragédie
22h55 Coeur et organes : fabrication sur commande ?
23h20 Moneyboys
01h15 Hackers : L'intimité violée

TÉLÉVISION

15



3

20h10

LE SECRET DE LA GROTT



Sur les bords de l'Ardèche, aux alentours de Vallon-Pont-d'Arc, des kayakistes retrouvent le corps du président du musée d'une grotte paléolithique récemment découverte. Une pierre taillée datant de plus de 40 000 ans est enfouie dans son cou. Pour mener l'enquête, la capitaine Manon Ferret-Duval de la section de recherche fait équipe avec son homologue Riad Lekir. Ils doivent dépasser un lourd passé commun : celle-ci est persuadée que le frère aîné de son partenaire est l'auteur du meurtre de ses parents en 1994. Riad ne doute pas de l'innocence de Kamel, aujourd'hui décédé.



20h10

THE ROOKIE : LE FLIC DE LOS ANGELES



Lors d'une patrouille de nuit, John et Bailey interviennent dans une maison où des coups de feu ont retenti. Sur place, ils découvrent les corps de plusieurs membres d'une famille, dont la mère est grièvement blessée, ainsi qu'une fillette en bas âge cachée dans un placard. Pendant que sa mère est en réanimation, le couple décide de garder la petite fille chez eux pour lui éviter d'être placée en foyer. De son côté, Tim annule soudainement une soirée romantique avec Lucy lorsque son ami Mark lui apprend que Ray Watkins, un ancien compagnon d'armes qui les avait trahis, a refait surface.



22h24

LE GRAND QUIZ



Ce jeu regroupe en plateau cent-cinquante candidats divisés en trois catégories d'âges. Les enfants, parents et grands-parents sont soumis à cinquante-quatre questions qui mettent à l'épreuve leurs capacités de vivacité, de représentation spatiale, de logique, de connaissances, d'observation et de stratégie mentale. Les trois meilleurs concurrents de chaque catégorie s'affrontent en finale pour déterminer celui qui remportera les 12000 euros promis au gagnant. Pour la première fois, les téléspectateurs ont l'occasion de se confronter au quiz et de calculer leur Q.I en famille. **Presentateur:** Hélène Mannarino



ORAN

30|22

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

05h49
20h23
76%
23 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

38-22
34-16
33-21
45-28
31-22
41-28

Sur fond de bouleversements

La Chine reçoit les ministres iranien et russe de la défense

La Chine a accueilli jeudi plusieurs ministres de la Défense, dont celui de l'Iran et de la Russie, quelques jours après l'arrêt des combats entre Téhéran et l'armée israélienne et en pleine instabilité au Moyen-Orient. Cette réunion ministérielle de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), qui se déroule à Qingdao (est de la Chine), intervient également au lendemain d'un sommet de l'Otan, dont les membres ont décidé d'augmenter leurs dépenses militaires. L'OCS regroupe 10 pays dont la Chine, la Russie, l'Iran, l'Inde et le Pakistan. Elle entend faire contrepoids aux organisations occidentales et renforcer la coopération en matière de politique, de sécurité ou encore de commerce. La Chine, dont les liens avec la Russie sont scrutés de près, se présente comme partie neutre dans la guerre en Ukraine. Elle n'a jamais condamné la Russie, son proche partenaire. Plusieurs gouvernements alliés de Kiev estiment par ailleurs que le géant asiatique apporte à Moscou un soutien économique et diplomatique qui lui permet de poursuivre son opération militaire. S'adressant à ses homologues réunis à Qingdao, le ministre russe de la Défense, Andreï Beloussov, a dressé jeudi le tableau sombre d'un monde confronté à "l'aggravation des tensions géopolitiques" et à une "augmentation menaçante du potentiel conflictuel". "La situation militaire et politique actuelle dans le monde reste difficile et a une tendance à se détériorer", a-t-il souligné, selon un communiqué de son ministère. La réunion, associant les ministres assis autour d'une grande table ronde, dont le représentant iranien Aziz Nasirzadeh, a duré environ deux heures. En tenue militaire, le ministre chinois de la Défense, Dong Jun, a présenté jeudi la réunion de Qingdao comme un contrepoids face à un monde "marqué par des bouleversements et des changements".

Manifestations violentes au Kenya

16 morts suite à «un coup d'état» déjoué

Critiqué pour les violences policières massives lors des manifestations de mercredi qui ont fait 16 morts et plus de 400 blessés selon Amnesty international, le gouvernement kényan s'est défendu en affirmant avoir "déjoué un coup d'Etat" et en dénonçant "du terrorisme déguisé en contestation". Le centre de Nairobi affichait jeudi des traces des affrontements de la veille : immeubles calcinés, vitres cassées, et des milliers de commerces - depuis les supermarchés jusqu'aux magasins de vêtements ou d'électronique - pillés, a-t-on constaté. L'oeuvre de "voyous" payés, dans une action "coordonnée, financée", "préméditée", une "campagne bien orchestrée de violence politique", a affirmé, sans plus de précisions, le ministre de l'Intérieur kényan, Kipchumba Murkomen lors d'un discours télévisé. "Ce qui s'est passé hier n'était pas une manifestation. C'était du terrorisme déguisé en contestation", a encore tonné le ministre, promettant une réponse ferme de l'Etat kényan. Mercredi, des milliers de jeunes sont à nouveau descendus dans la rue dans plusieurs villes pour rendre hommage aux victimes des manifestations organisées en juin et juillet 2024 contre une loi budgétaire controversée et la corruption, dont l'apogée fut la prise du Parlement le 25 juin, durement réprimée.

Ghaza

Effondrement du système d'alimentation en eau

L'UNRWA a averti, mercredi soir, que les habitants de la bande de Ghaza risquaient de mourir de soif, après l'effondrement du système d'alimentation en eau dans l'enclave ravagée par une agression sioniste génocidaire depuis octobre 2023. L'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens) a annoncé sur les réseaux sociaux que les familles de Ghaza sont « sur le point de mourir de soif » alors que les systèmes d'approvisionnement en eau s'effondrent en raison des attaques sionistes en cours et du blocus humanitaire en place depuis mars. « Seules 40 % des installations de production d'eau potable fonctionnent encore », a révélé l'agence avant d'ajouter: « Ghaza est au bord d'une sécheresse d'origine humaine ». L'organisation a ajouté que sa capacité d'approvisionnement en eau avait diminué de moitié par rapport au volume fourni lors du cessez-le-feu, rompu par l'entité sioniste à la mi-mars. Elle a attribué cette baisse aux bombardements sionistes continus, aux ordres de déplacement forcé et à l'interdiction des livraisons de carburant par les autorités d'occupation qui dure depuis plus de 100 jours. « L'extraction de l'eau des puits est interrompue en raison de pénuries de carburant, d'autres sont situés dans des zones dangereuses et difficiles d'accès, les canalisations sont cassées, et les camions-citernes



d'eau n'arrivent souvent pas », a précisé l'UNRWA, qui a appelé de nouveau à un cessez-le-feu immédiat à Ghaza. Le mois dernier, les municipalités de l'enclave ont averti qu'elles n'étaient pas en mesure de maintenir les services de base, notamment l'exploitation des puits d'eau, en raison de pénuries de carburant. Selon les dernières données, les forces sionistes ont détruit ou rendu inutilisables 719 puits d'eau depuis octobre 2023, déclenchant une crise aiguë de l'eau. Pedro Arrojo-Agudo, rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'eau potable et à l'assainissement, a déclaré le mois dernier que la destruction par l'occupant sioniste des infrastructures

hydrauliques de Ghaza et le refus d'accès à l'eau potable équivalaient à une « bombe silencieuse mais mortelle ». Ghaza est confrontée à une catastrophe humanitaire qui s'aggrave depuis que l'entité sioniste a fermé les points de passage frontaliers le 2 mars, bloquant l'entrée de nourriture, de médicaments, d'aide humanitaire et de carburant, tout en intensifiant son génocide dans l'enclave assiégée. Rejetant les appels internationaux à un cessez-le-feu, l'armée sioniste poursuit son agression barbare contre Ghaza depuis le 7 octobre 2023, provoquant le martyre de plus de 56.000 Palestiniens, pour la plupart des femmes et des enfants.

Principes des Nations unies

Guterres dénonce des violations sans précédent

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a dénoncé jeudi les «attaques» sans précédent contre les principes de l'ONU, lors d'un discours marquant les 80 ans de la signature de la Charte fondatrice de l'organisation. «Soyons clairs: aujourd'hui, nous assistons à des attaques contre les buts et principes de la Charte des Nations unies comme jamais auparavant», a déclaré Guterres devant les Etats membres réunis pour une session spéciale de l'Assemblée générale. Le SG de l'ONU a évoqué «la menace ou l'usage de la force contre des nations souveraines, la violation du droit international, y compris du droit international humanitaire et du droit international des droits humains, la prise pour cible de civils et d'infrastructures civiles, l'instrumentalisation de la nourriture et de l'eau, l'érosion des droits humains», sans citer aucun responsable de ces violations. «Encore et encore, nous observons un schéma bien trop familier: suivre la Charte quand cela nous arrange, l'ignorer quand elle dérange. La Charte des Nations unies n'est pas optionnelle. Ce n'est pas un menu à la carte», a-t-il fait observer. «Nous ne pouvons pas et ne devons pas normaliser les violations de ses principes les plus fondamentaux», a-t-il martelé. Le 26 juin 1945, 50 pays signaient à San Francisco la charte des Nations unies qui édicte les principes devant régir les relations internationales, pour «préservier les générations futures du fléau de la guerre». L'ONU



deviendra réalité quelques mois plus tard, le 24 octobre. «Nous pouvons établir un lien direct entre la création de l'Organisation des Nations unies et la prévention d'une troisième guerre mondiale», a répété Antonio Guterres, défendant l'organisation qui fête cet anniversaire sous le feu des critiques. Mais «défendre les objectifs et principes de la Charte est une mission sans fin», a-t-il ajouté, évoquant les guerres et les catastrophes humanitaires. «Nous avons assisté à des avancées en matière de démocratie, de respect des droits humains et du droit international, mais nous

constatons malheureusement aujourd'hui une tendance troublante dans la direction opposée», a-t-il également noté. «Aujourd'hui plus que jamais, nous devons respecter et renouveler notre engagement envers le droit international, en paroles comme en actes», a-t-il insisté, invitant les Etats membres «à être à la hauteur». Cet anniversaire intervient alors que l'ONU traverse une crise aux multiples facettes. Dans ce contexte, Guterres a lancé en mars l'initiative «ONU80» destinée à améliorer l'efficacité des Nations unies qui font face à des contraintes budgétaires chroniques.